



Juillet 2024

L'iné

■	Le mot du Maire	3
■	Vie communale	4 - 18
■	Ecoles et petites enfance	19 - 23
■	Associations	24 - 38
■	Infos diverses	39 - 42
■	Etat civil	43
■	Urbanisme	44
■	Les numéros utiles	45
■	Dates à retenir	46
■	La Jansonnaise	47 - 48



Mairie La Chapelle-Janson

15, rue du relais - La Chapelle-Janson
35133 LA CHAPELLE-FLEURIGNÉ

Tél. : 02.99.95.20.92

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Le vendredi	8h30 à 12h00	13h30 à 16h30
Le samedi	8h30 à 11h30	



Mairie annexe Fleurigné

29 avenue de Bretagne - Fleurigné
35133 LA CHAPELLE-FLEURIGNÉ

Tél. : 02.99.95.20.46

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi	8h30 à 12h30
Vendredi	8h30 à 12h30 14h00 à 16h30

Contacts :

Maire, Alain FORÊT : 06 12 54 87 12
Maire déléguée, Monique POMMEREUL : 06 85 28 89 62

Adjoints :

Gérard BUSSON	: 02 99 95 22 88
Francis BOISSEL	: 06 79 78 19 92
Chantal HUBERT	: 02 99 95 21 35
Maurice LESENECHAL	: 06 24 13 61 12
Virginie BOISSON	: 06 87 09 19 51
Michel PEUDENIER	: 06 08 03 09 45

Nouvelle adresse mail
mairie@lachapelle-fleurigne.fr

Prochainement nouveau site internet mairie



Chers habitants,

La commune nouvelle « La Chapelle-Fleurigné » qui regroupe les communes de La Chapelle-Janson et de Fleurigné est effective depuis le 1^{er} janvier 2024.

Le Conseil Municipal est composé de l'ensemble des conseillers municipaux des deux communes historiques. Dès le 4 janvier, lors de la 1^{ère} réunion, il a été élu le maire, les adjoints et le conseiller délégué.

Je remercie, très sincèrement, l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Je mesure l'importance des responsabilités qui me sont confiées que je m'efforcerai d'assumer au mieux avec l'ensemble de l'équipe municipale et dans l'intérêt général de notre commune.

Les commissions communales ont été mises en place ainsi que les participations dans les différentes instances. Les membres du Conseil Municipal travaillent dans un esprit constructif, paisible et animé de la volonté de faire pour le mieux en faveur de la population.

Comme cela avait été prévu, la création de la commune nouvelle entraîne une surcharge de travail la première année notamment sur le plan administratif. Pour autant, conformément à nos engagements, nous poursuivons nos efforts d'investissements.

Sur le plan de la fiscalité, compte-tenu de la faible différence entre les taux pratiqués précédemment, il a été décidé de procéder à leur harmonisation dès cette année.

Pour les habitants de La Chapelle-Janson, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties va diminuer et celui sur les propriétés non-bâties va augmenter. A l'inverse, pour les habitants de Fleurigné, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties va augmenter et celui sur les propriétés non-bâties va diminuer. Cependant, les variations restent faibles qu'elles soient

à la hausse ou à la baisse. Le produit attendu par la commune est identique au cumul de ce que les communes auraient perçues précédemment. Des informations sont indiquées dans ce bulletin. Pour les personnes qui le souhaitent, nous pourrions vous fournir des précisions complémentaires.

Pour ce qui est des chantiers en cours, les travaux de réhabilitation de la mairie de La Chapelle-Janson doivent s'achever au mois de juillet ainsi que les travaux d'aménagement du bourg, rue de Cimette et route de La Pellerine.

Les logements locatifs au lotissement « Les Rottes », route de Fleurigné, sont désormais occupés. Ainsi 10 nouvelles familles se sont installées sur la commune à la fin du mois d'avril. N'ayant plus de terrains viabilisés disponibles, la commune est amenée à mener des projets de réalisation de deux lotissements. Le lotissement du Maine à Fleurigné, pour lequel le permis d'aménager est en cours d'instruction et le lotissement de la Fromontière à La Chapelle-Janson qui se trouve dans la phase de l'appel d'offres concernant les travaux de viabilisation.

Le projet d'aménagement de la voie piétonne et cyclable qui reliera les bourgs de Fleurigné et de La Chapelle-Janson est en cours d'étude et les terrains en cours d'acquisition. Il s'agit d'un projet attendu par de nombreux habitants que nous souhaitons pouvoir réaliser le plus rapidement possible.

Des aménagements extérieurs ont été mis en service au printemps, un parcours sportif avec la pose d'agrès près de la salle des Fêtes de Fleurigné et des jeux pour les enfants ont été remplacés à l'aire de jeux près du plan d'eau.

Comme je l'avais annoncé précédemment, un dispositif de recueils devait nous permettre de réaliser les cartes d'identité et les passeports à la Mairie de Fleurigné. Nous avons réceptionné le matériel depuis quelque mois et sommes en attente d'une mise à jour d'un code de la commune. Il s'agit d'un délai administratif anormalement long que nos services tentent de réduire au quotidien.

Sur le plan médical, M^r Olivier BOUILLON, pharmacien, après quelques années passées dans notre commune transmet son officine à effet du

1^{er} septembre prochain. Je le remercie très sincèrement pour son aide au maintien et au développement de l'offre médicale sur notre territoire. La construction d'une nouvelle pharmacie, à proximité de la Maison de Santé, répond aux normes et exigences actuelles et contribue à l'attractivité de notre commune. Je lui adresse également tous mes remerciements pour l'excellent partenariat que nous avons entretenu tout au long de son activité sur la commune ainsi qu'avec Carole pour ses magnifiques compositions florales.

C'est avec un grand plaisir que nous accueillons sa successeur, M^{me} Camille MARSOLIER ainsi que M^{me} Perrine GAMBIER, diététicienne à la maison de santé, confortant ainsi l'offre médicale. Je leur souhaite la bienvenue et les remercie pour la confiance qu'elles nous accordent. Je sais que vous saurez leur réserver le meilleur accueil.

Nous sommes toujours très satisfaits de l'installation de nouvelles activités sur la commune. Ainsi, le « Gîte du Haut Montbrault » et la boutique « L'Anature », savon au lait d'ânesse, à Furgon viennent compléter l'offre d'hébergement et commerciale. Je leur souhaite également la bienvenue et une belle activité.

Enfin, notre commune va connaître un week-end festif du 6 au 8 septembre. Nous aurons le plaisir d'accueillir le comice agricole et une fête communale est organisée par le Comité des Fêtes « La Jansonnaise » et les associations.

La préparation de ces différentes animations nécessite de nombreux bénévoles, c'est la raison pour laquelle je fais appel aux volontaires pour épauler les organisateurs de ce week-end. Les personnes qui accepteraient de participer sont invitées à s'adresser en mairie. J'adresse mes chaleureux encouragements et mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour la réussite de cet événement.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier bulletin municipal et en mon nom, celui du conseil municipal et du personnel un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire, Alain FORÊT

Vœux du Maire

Monsieur Le Maire, Alain FORÊT, en présence du conseil municipal, a accueilli les personnalités élues, les maires des communes environnantes ainsi que la population nombreuse de La Chapelle-Janson et de Fleurigné.

La commune a une population de 2 467 habitants pour une superficie de 4 513 ha.

A tour de rôle, Monsieur Le Maire Alain Forêt et Monique Pommereul, maire déléguée, sont intervenus pour présenter la nouvelle commune aux habitants, dans le domaine de l'enfance, de la santé, de la vie économique et des services, de la vie associative, ainsi que les différents projets.

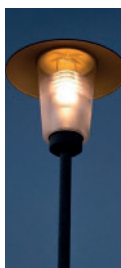


Le vendredi 19 janvier à la salle Prélude, les premiers vœux ont marqué le début de la commune nouvelle La Chapelle-Fleurigné.

Le nouveau logo a été présenté. Il représente de façon stylisée la forme des deux communes avec les deux points pour les bourgs, la présence de la rivière Iné en bleu, au centre, et les deux communes de part et d'autre selon leur forme géographique.



Rénovation globale éclairage public et convention avec le syndicat départemental d'énergie 35 (S.D.E. 35)



Le Maire, et Mme POMMEREUL, Maire déléguée, ont rencontré M. GUINARD du SDE 35 le 21 mars pour une présentation de la rénovation globale de l'éclairage public sur tout le territoire de la Chapelle-Fleurigné.

Dans le contexte actuel de crise énergétique, la réduction des dépenses énergétiques est devenue une urgence majeure pour les collectivités territoriales, notamment les communes.

L'objectif du SDE35 est ainsi de réduire de 30% la consommation énergétique du parc d'éclairage public d'ici 2027, soit une économie de 3,6 GWh/an, pour les communes actuellement en transfert de compétence, telle que **La Chapelle-Fleurigné**.

Après des échanges avec les services du SDE35 sur ce nouvel outil, la Commune de **La Chapelle-Fleurigné** peut ainsi bénéficier d'une **Convention de rénovation globale de l'éclairage public** dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Montant prévisionnel des travaux : **1 533 987,40 €**
- Taux et montant pris en charge par le SDE35 : **77 % soit 1 181 170,30 €**
- Montant de la participation de la Commune : **352 817,10 €**
- A titre d'information, et sous réserve de l'obtention de 20% d'aide du Fonds vert sur l'opération, le montant de la participation de la Commune pourrait être réduit à **306 797,48 €**,
- L'opération représentant un montant prévisionnel de travaux supérieur à 100 000 € et plus de 20% du parc d'éclairage public, le SDE35 échelonnera le règlement de la participation de la commune **sur une durée de 10 années**, dans le cadre d'une avance remboursable sans intérêt.

La première échéance de l'avance remboursable interviendra à l'achèvement des travaux.

Inauguration logements locatifs



En avril 2024, 10 logements locatifs ont été inaugurés au lotissement des Grandes Rottes à La Chapelle-Janson.

Ils ont été construits par la société NEOTOA : il y a trois T2, quatre T3, trois T4. Ces logements ont une performance thermique supérieure à la réglementation en vigueur.

Lotissement La Fromontière

La Chapelle-Janson

Le conseil municipal a validé le projet du lotissement au stade de l'avant-projet définitif, l'estimatif des travaux de lancement de l'appel d'offres pour travaux de viabilisation.

Les travaux de viabilisation comprennent l'enrochement et plantations le long de la RD 17, la création d'un bassin d'orage car l'aménagement est supérieur à 1 ha (suivant dossier « Loi sur l'Eau »). Le déplacement de la ligne électrique HT et BT et la modification de ligne téléphone sont chiffrés approximativement.

Le permis d'aménager est accepté par arrêté en date du 6 mars 2024.

Le dossier de consultation est divisé en 4 lots

- lot 1 : Terrassement -Voirie - Assainissement Eaux Pluviales
Eaux Usées
- lot 2 : Réseaux divers
- lot 3 : Espaces verts
- lot 4 : Essais sur réseau d'assainissement

Le chiffrage est divisé en deux parties, la première partie ne prend en compte que les coûts de viabilisation du lotissement et la seconde partie concerne les coûts de l'ensemble des travaux annexes du lotissement.



Ces travaux annexes comprennent :

- la création de l'allée piétonne le long du bassin pour relier les 2 lotissements,
- la démolition puis l'élargissement de la rue de l'Hirondelle jusqu'à l'entrée du lotissement,
- la création d'un mur en enrochement le long du lotissement afin de marquer l'entrée de bourg,
- la réalisation d'écluses sur la route départementale afin de réduire la vitesse des véhicules,

Le total des travaux de viabilisation du projet s'élève donc à :

- 578 250.00 € HT pour la viabilisation du lotissement
- 309 200.00 € HT pour la réalisation des travaux annexes

Le total de l'opération a été chiffré à 887 450.00 € HT.

Les élus valident le projet du lotissement avec l'estimatif des travaux.

Projet d'aménagement du lotissement du Maine

Fleurigné

Validation du projet d'aménagement du lotissement du Maine à Fleurigné à proximité de l'école, sur un terrain de 4684 m2 avec le projet d'implantation de 7 lots libres de constructeur, à usage d'habitation, avec une superficie comprise entre 315m2 et 488 m2.

La voie d'accès est prévue par la rue du Maine. Un bassin végétalisé sera créé pour l'infiltration des eaux.

Le permis d'aménager est en cours d'instruction. Dès réception, il sera procédé à un appel d'offres pour les travaux de viabilisation.



Aménagement bourg - 2^{ème} tranche

ATTRIBUTION DES MARCHÉS

DE TRAVAUX

Travaux d'aménagement et de sécurité en centre bourg - 2^{ème} tranche – portant sur la totalité de la rue de Cimette et une partie de la VC 8, après le carrefour de la rue du Relais jusqu'à l'entrée du lotissement « Le Chênot ».



Lot	Travaux	Entreprises	Montant HT Base
1	Terrassement Voirie Assainissement EU et EP	MONGODIN	654 472.10 €
2	Essais sur réseaux d'assainissement	A3SN	3 890.00 €
	Maîtrise d'oeuvre	TECAM	23 701.04 €
	Eclairage public	SDE 35	10 607.08 €

Subvention au titre des amendes de police programme 2024

Le Conseil Municipal décide de soumettre à la répartition des recettes des amendes de police du programme 2024 les travaux d'aménagement du bourg de la 2^{ème} tranche répondant aux critères de sécurité routière pour la somme de 225 673.60 € HT,

- aménagements de passage piéton sécurisé 18 796.50 €
- aménagements de trottoirs : 173 767.90 €
- aménagements d'écluses le long de la voie 33 109.20 €

La convention qui va être signée avec le Département concerne une prise en charge financière de la couche de roulement en enrobé pour 33 600 € et la structure de la couche de roulement (reprise d'une couche de fondation) pour 63 000 €.

Parc d'activités de Cimette

Dans le cadre de l'équilibre du territoire, FOUGÈRES AGGLOMÉRATION aménage une zone d'activités à Cimette, face à la zone actuelle.

Cette zone située en bordure de la RN 12 est à proximité des bourgs de Fleurigné et de La Chapelle-Janson. Elle permettra d'accueillir des entreprises qui contribueront au développement économique du territoire.



Vote des taux des impôts directs 2024

Après présentation, par Monsieur le Maire, de l'état 1259 comprenant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales ; la proposition des taux 2024 permet de garantir un même niveau de produit à la commune nouvelle en réalisant de faibles variations.

Le produit de la fiscalité locale s'élève à 727 885 €, auquel s'ajoutent les allocations compensatrices et l'effet du coefficient correcteur lié à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour 123 995 €, soit un total de 851 880 €.

	La Chapelle-Janson taux 2023	Fleurigné taux 2023	La Chapelle-Fleurigné taux 2024
Taxe Foncières sur Propriétés Bâties	36.27%	35.56%	35.96%
Taxe Foncières sur Propriétés non Bâties	43.46%	46.92%	44.90%
Taxe Habitation	18.15%	16.50%	17.80%

Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (Z.A.E.R.)

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. Les collectivités sont invitées à proposer des zones d'accélération, lesquelles doivent présenter un potentiel permettant d'accélérer la production d'énergies renouvelables et à terme d'atteindre les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Ces objectifs seront régionalisés.

Cette loi s'articule autour de 4 axes complémentaires :

- Accélérer les procédures sans renier les exigences environnementales, notamment via un processus de planification,
- Libérer un potentiel foncier adapté aux projets d'énergie renouvelable et ne présentant pas d'enjeux environnementaux majeurs,
- Accélérer le déploiement de l'éolien en mer,
- Améliorer le financement et l'attractivité des projets d'énergie renouvelable.

Les communes sont invitées à proposer des zones d'accélération avec pour objectif de communiquer leurs remontées au référent préfectoral avant le 31 décembre 2023. Cette échéance ayant été repoussée au 31 mars 2024.

C'est ainsi que la Commune de La Chapelle-Fleurigné a identifié différentes zones sur le territoire communal par type d'énergie :

LE SOLAIRE :

Cela concerne les bâtiments avec les toitures les plus exposées à l'ensoleillement. L'ensemble du territoire pourrait être concerné. Cependant, en fonction de différents critères, certains éléments seront pris en compte, notamment en tenant compte des monuments historiques nécessitant l'avis conforme des Architectes des bâtiments de France dans un périmètre de 500 mètres autour des édifices.

Un potentiel d'ombrières a également été relevé portant sur des zones déjà artificialisées et notamment des parkings. Un état des lieux a été réalisé en fonction des projets réalisés et des projets en cours.

LA MÉTHANISATION :

La production de biogaz par la méthanisation est une énergie renouvelable. Elle permet de traiter des effluents liquides et des déchets solides. Sur notre territoire, les matières méthanisables sont issues de déchets agricoles tels que le fumier et lisier mais aussi des cultures intermédiaires à vocation énergétique.

Cependant, il convient d'apporter un point de vigilance sur le fait que cette énergie ne vienne pas compromettre la vocation première des terres agricoles.

L'ÉOLIEN :

Des études de faisabilité ont été effectuées sur le secteur Est de la commune de La Chapelle-Janson en vue de l'implantation d'un parc d'éoliennes.

Des zones humides et des enjeux écologiques ont été répertoriés.

Par ailleurs, au regard du Plan Local d'Urbanisme qui a été approuvé, à l'unanimité, par délibération du 19 mai 2022, se référant au Projet

d'Aménagement et de Développement Durables, il est précisé que la mise en valeur des entités paysagères caractérise le territoire. Non seulement, les différentes vallées et vallons sont à conserver, les coteaux à préserver, mais aussi la crête située à l'Est de l'ensemble du territoire communal. Cette crête marque l'entrée dans l'entité paysagère des « Hauteurs des Marches de Bretagne ». Dans l'élaboration du P.L.U., cette demande a été formulée par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Prenant en compte les enjeux environnementaux décrits dans le PLU, il est décidé de définir une zone d'exclusion d'installation d'éoliennes sur l'ensemble de la zone caractérisée par la crête qui s'étend sur une partie Nord et tout l'Est de la commune de La Chapelle-Janson.

Par conséquent, les zones identifiées d'énergies renouvelables portent sur l'énergie solaire et la méthanisation, présentées sur des cartes et suivant les références cadastrales avec indication de la puissance estimée.

Elles ont été consultables en mairie, un registre a été à la disposition du public aux mairies de Fleurigné et de La Chapelle-Janson du 11 au 31 mars 2024. La communication a été effectuée par la presse, Ouest France et la Chronique Républicaine, par affichage dans les deux mairies et sur le site internet de La Chapelle-Janson.

Les équipements solaires, d'une ampleur moindre, portant sur l'habitat n'ont pas été recensés. Cependant ils sont nombreux et représentent une capacité non négligeable. A ce stade il s'agit d'une 1ère étape concernant la loi relative à l'accélération des énergies renouvelables. Ce document fera l'objet de réactualisation périodiquement. Il sera, en effet, possible de communiquer à l'Etat sur des zones d'accélération au fil de l'eau.



Convention cadre de partenariat en matière judiciaire

Le Conseil Municipal, décide d'adhérer à ce dispositif de convention cadre de partenariat en matière judiciaire.

La convention établie entre les différentes parties désignées, au préalable est conclue pour un an et est renouvelable par tacite reconduction.

Dans le cadre du développement de la « Justice de proximité », il est apparu nécessaire de densifier les liens pouvant exister entre l'ensemble des 265 communes du ressort du tribunal judiciaire de Rennes et le parquet de Rennes par le biais des deux associations de Maires du département.

Cette convention présente au-delà des dispositifs qui concernent tous les maires, divers dispositifs dont pourront se saisir les Maires qui le souhaitent sans qu'il soit nécessaire d'établir une convention spécifique.

Cela porte notamment sur :

- 1 – L'échange d'informations et le dispositif des correspondants justice /ville
- 2 – La protection des élus
- 3 – La formation des élus
- 4 – La prévention de la délinquance



Mutuelles communales

Dans le cadre de la lutte contre les inégalités sociales de santé et afin de permettre une prise en charge des soins à de meilleurs conditions, les élus ont souhaité proposer à la population communale une mutuelle communale.

La commune de La Chapelle-Fleurigné a signé une convention en partenariat avec GROUPAMA (Loire Bretagne) et M.B.A. Mutuelle.

GROUPAMA LOIRE BRETAGNE - M.B.A. MUTUELLE

Pour tout renseignement, veuillez contacter :
GROUPAMA Loire Bretagne,
 agence de Fougères : 02 99 94 42 52
 MBA Mutuelle Rennes : 02 99 29 66 00

Adressage postal



Dans le cadre de la création de la commune nouvelle, il a été constaté des adresses en doublons sur les 2 communes. Par conséquent, avec l'accord des administrés, il a été décidé de modifier ces adresses comme suit :

→ LA CHAPELLE-JANSON

- | | |
|----------------------------------|----------------|
| • 3 La Butte devient : | 3 La Rivaïs |
| • 18 La Butte devient : | 18 La Laurie |
| • 1 Les Chênes devient : | 1 La Pommeraie |
| • 3 La Haute Pommeraye devient : | 3 La Pommeraie |
| • 7 La Saudrais devient : | 7 Pigeon Blanc |
| • 2 La Saudrais devient : | 2 Pigeon Blanc |
| • 1 La Daviais devient : | 1 L'Hermine |
| • 3 La Daviais devient : | 3 L'Hermine |
| • 2 La Petite Daviais devient : | 2 L'Hermine |

→ FLEURIGNÉ

- | | |
|-----------------------------------|----------------------|
| • 2 L'Epine devient : | 2 La Devise |
| • 4 L'Epine devient : | 4 La Devise |
| • 6 L'Epine devient : | 6 La Devise |
| • 8 L'Epine devient : | 8 La Devise |
| • 10 L'Epine devient : | 10 La Devise |
| • 1 Venelle de L'Eglise devient : | 1 Allée Saint-Martin |
| • 2 Venelle de L'Eglise devient : | 2 Allée Saint-Martin |
| • 3 Venelle de L'Eglise devient : | 3 Allée Saint-Martin |
| • 4 Venelle de L'Eglise devient : | 4 Allée Saint-Martin |

Monsieur Le Maire Alain Forêt, est président de toutes les commissions

COMMISSIONS MUNICIPALES

BÂTIMENTS COMMUNAUX : Gérard BUSSON, Francis BOISSEL, Jean-Luc BOULANGER, Eric CHATAIGNER, Yvonnick CHEREL, Nathalie DELIN, Raphaël HAMEAU, Chantal HUBERT, Michel PEUDENIER, Monique POMMEREUL, Brigitte VALLÉE

FINANCES : Gérard BUSSON, Raphaël HAMEAU, Monique POMMEREUL, Thierry QUESNE, Denis VANNIER

VOIRIE ET CHEMINS : Francis BOISSEL, Eric CHATAIGNER, Natahlie DELIN, Joseph MOUTEL, Michel PEUDENIER, Monique POMMEREUL, Annie PRODHOMME, Denis VANNIER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT : Gérard BUSSON, Eric CHATAIGNER, Marie-Christine GENOUVRIER, Maurice LESENECHAL, Monique POMMEREUL, Annie PRODHOMME

BOCAGE ET ENVIRONNEMENT : Michel PEUDENIER, Francis BOISSEL, Benjamin BOULANGER, Gérard BUSSON, Eric CHATAIGNER, Denis VANNIER

INFORMATION ET COMMUNICATION : Virginie BOISSON, Muriel BOUILLON, Benjamin BOULANGER, Yvonnick CHEREL, Marie-Christine GENOUVRIER, Maurice LESENECHAL, Monique POMMEREUL

SPORTS ET ANIMATIONS : Gérard BUSSON, Francis BOISSEL, Virginie BOISSON, Yvonnick CHEREL, Marie-Christine GENOUVRIER, Raphaël HAMEAU, Laure MAUGATEAU, Monique POMMEREUL, Thierry QUESNE

JEUNESSE ET CITOYENNETÉ : Maurice LESENECHAL, Gérard BUSSON, Michel PEUDENIER, Jean-Luc BOULANGER, Marie-Christine GENOUVRIER, Thierry QUESNE. Membres non élus : Mattéo BUCCO, Mathis CHESNAIS, Aurore MAGNET

MOBILITÉS : Francis BOISSEL, Gérard BUSSON, Monique POMMEREUL, Sandrine ROCHELLE

APPEL D'OFFRES : Gérard BUSSON, Monique POMMEREUL, Brigitte VALLÉE (titulaires), Chantal HUBERT, Raphaël HAMEAU, Thierry QUESNE (suppléants)

CCAS : Benjamin BOULANGER, Chantal HUBERT, Laure MAUGATEAU, Joseph MOUTEL, Michel PEUDENIER, Monique POMMEREUL, Annie PRODHOMME, Brigitte VALLÉE

EQUIPEMENTS ET POLITIQUES CULTURELS : Alain FORÊT

INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX : Michel PEUDENIER

MOBILITÉS : Francis BOISSEL, Chantal HUBERT

EAU ET ASSAINISSEMENT : Michel PEUDENIER, Francis BOISSEL

FINANCES ET FORMATIONS SUPÉRIEURES Alain FORÊT, Thierry QUESNE

HABITAT Chantal HUBERT

SPL FOUGÈRES TOURISME Maurice LESENECHAL, Michel PEUDENIER

CLETC Alain FORÊT, Thierry QUESNE

RÉFÉRENTS SENTIERS DE RANDONNÉE Francis BOISSEL, Gérard BUSSON

SMICTOM

Joseph MOUTEL, Benjamin BOULANGER, titulaires

Maurice LESENECHAL, Anthony MONTEBAULT, suppléants

SCOT SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Alain FORÊT, Maurice LESENECHAL, titulaires

Monique POMMEREUL, Denis VANNIER, suppléants

EAU DU PAYS DE FOUGÈRES Alain FORÊT, titulaire Monique POMMEREUL, suppléante

DÉLÉGUÉS ORGANISMES DIVERS

SDE35 Michel PEUDENIER (titulaire), Maurice LESENECHAL (suppléant)

SVFNE Francis BOISSEL, Michel PEUDENIER (titulaires),

Eric CHATAIGNER, Denis VANNIER (suppléants)

OCAS Gérard BUSSON, Thierry QUESNE (titulaires), Raphaël HAMEAU (suppléant)

ALSH Virginie BOISSON, Gérard BUSSON (titulaires),

Chantal HUBERT, Thierry QUESNE (suppléants)

COS Muriel BOUILLON

LA GAULE JANSONNAISE Denis VANNIER

COMICE AGRICOLE Gérard BUSSON, Raphaël HAMEAU, Eric CHATAIGNER

PROTECTION DES DONNÉES Anthony MONTEBAULT

RÉFÉRENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE Alain FORÊT

RÉFÉRENT PLAN ORSEC Alain FORÊT

CORRESPONDANT DÉFENSE Gérard BUSSON, Maurice LESENECHAL

COMMISSION CONTRÔLE LISTE ÉLECTORALE Brigitte VALLÉE (titulaire), Sandrine ROCHELLE (suppléante)

Déléguee du Tribunal judiciaire : Marie-Thérèse HELBERT

Déléguee de l'Administration : Germaine CLOSSAIS

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

VICE-PRÉSIDENT RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE, ET CONSEILLER COMMUNAUTAIRE : Alain FORÊT

CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE : Monique POMMEREUL

COMMISSIONS

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

ECONOMIQUE ET EMPLOI, URBANISME RURAL ET TERRITOIRE NUMÉRIQUE : Gérard BUSSON

EQUIPEMENTS NON CULTURELS : Gérard BUSSON



Absents Muriel BOUILLON, Laure MAUGATEAU, José CASES BARDINA



MEMBRES ÉLUS :

Président : Alain FORÊT

Benjamin BOULANGER, Chantal HUBERT, Laure MAUGATEAU, Joseph MOUTEL, Michel PEUDENIER, Monique POMMEREUL, Annie PRODHOMME, Brigitte VALLÉE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Alain BARRÉ, Monique BRASSELET, Jacqueline CHEMIN, Jean-Louis DELIN, Ghislaine GUERRIER, Marie-Céline LAMIRÉ, Nelly MANCEAU, Jocelyne PETITPAS

DATE DU REPAS

Mardi 1^{er} octobre 2024 à 12 Heures
Réservez dès maintenant cette date !

Les membres du C.C.A.S. auront le plaisir de vous accueillir et de partager un moment convivial lors de ce repas annuel qui aura lieu à la salle Prélude de La Chapelle-Janson.

Un courrier d'invitation avec coupon réponse vous sera adressé pour confirmer votre présence.

Nous comptons sur vous. - Les membres du CCAS

EXAMEN DE DEVIS

UTOPIA : création site internet, hébergement, maintenance, et logiciel planning Gallia pour le dispositif de recueil (cartes d'identité/passeports) **9 910.00 € H.T.**

UTOPIA : réalisation d'une vidéo avec plans drone pour site internet **1 979.12 € H.T.**

ASL 35 (ARMOR SYSTÈME IMPRESSION) : copieur numérique multifonctions SHARP **2 349.00 € H.T.**

DECOLUM : Décorations de Noël **3 216.10 € H.T.**

SARL MENUISERIE CHATAIGNER : remplacement porte et serrure logement **2 082.98 € H.T.**

LEGAULT MARSOLIER : habillage cheminée 10 rue de Cimette **1 997.50 € H.T.**

MASSART : nettoyage terrain synthétique de la Chapelle-Janson **1 345.00 € H.T.**

MASSART : régénération terrain de sports engazonné de Fleurigné **3 812.13 € H.T.**

Rawa-Ruska

Samedi 8 juin, la municipalité a reçu l'association « ceux de RAWA-RUSKA » pour commémorer la mémoire de deux prisonniers de guerre, natifs de la commune de La Chapelle-Janson, déportés dans ce camp du triangle de la mort à RAWA-RUSKA en UKRAINE par le régime nazi.

Une plaque commémorative a été fixée sur la croix principale du cimetière de La Chapelle-Janson, pour faire mémoire à ces deux soldats Augustin LEROYER et Eugène LANDAIS, déportés puis évadés de ce camp 325.

Monsieur le Maire Alain FORÊT et Madame Viviane KERVINIO, présidente de l'association ont dévoilé la plaque en leur Honneur, en compagnie des deux familles ainsi que de Monsieur André MARTEAU, des porte-drapeaux, des représentants UNC et élus de la commune.

Pour connaître les conditions vécues à l'intérieur de ce camp, nous vous invitons à aller

sur le site internet "ceux de RAWA-RUSKA".



COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 DU BUDGET COMMUNAL DE LA CHAPELLE-JANSON

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice	915 477,46 €	1 221 366,48 €	736 559,82 €	1 289 474,56 €
Résultat de l'exercice		305 889,02 €		552 914,74 €
Résultat reporté N-1	0,00 €	112 796,05 €	0,00 €	15 449,11 €
TOTAUX	915 477,46 €	1 304 923,67 €	736 559,82 €	1 334 162,53 €
Résultat de clôture 2023		418 685,07 €		568 363,85 €

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 DU BUDGET COMMUNAL DE FLEURIGNÉ

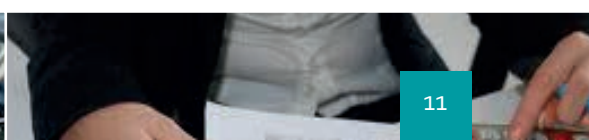
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice	644 295,26 €	722 323,66 €	187 146,20 €	450 183,34 €
Résultat de l'exercice		78 028,40 €		263 037,14 €
Résultat reporté N-1		121 924,36 €	18 478,01 €	
TOTAUX	644 295,26 €	844 248,02 €	205 624,21 €	450 183,34 €
Résultat de clôture 2023		199 952,76 €		244 559,13 €

Constatant que les comptes administratifs font apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 305 889,02 € + 78 028,40 € = 383 917,42 €
- un excédent reporté de 112 796,05 € + 121 924,36 € = 234 720,41 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de 618 637,83 €
- un excédent d'investissement de 568 363,85 € + 244 559,13 € = 812 922,98 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité,
d'affecter l'excédent d'exploitation de 618 637,83 € par

- l'affectation complémentaire en réserve (article 1068) 418 637,83 €
- le résultat reporté de fonctionnement (article 002) 200 000,00 €
- d'inscrire en investissement le résultat d'investissement reporté – excédent (article 001) pour 812 922,98 €



PARTICIPATIONS 2024

PARTICIPATION SYNDICAT DE VOIRIE	2024
FRAIS DE TRAVAUX : entretien des voies communales et des chemins ruraux, frais de fonctionnement (eau et assainissement, carburant, électricité, entretien du matériel et bâtiments annexes, assurances ...)	71 885 €
FRAIS DE GESTION : Rémunérations du personnel, charges sociales, charges financières, télécommunications, dotation aux amortissements ...	83 841 €
SOUS-TOTAL	155 726 €
INVESTISSEMENTS : Tricouches Le Refour, La Templerie, Moulin de Montbrault et divers	66 867 €

PARTICIPATION ECOLES EXTERIEURES	2024
ECOLE DE FOUGERES (PRIVE)	9 609 €
ECOLE DE FOUGERES (PUBLIC)	3 649 €
ECOLE DE BEAUCE (PUBLIC)	32 526 €
ECOLE DE LECOUSSE (PUBLIC)	1 851 €
RPI LUITRE-DOMPIERRE-LA SELLE EN LUITRE	2 685 €
ECOLE DE LE LOROUX	1 512 €
ECOLE DE LAIGNELET (PUBLIC)	8 092 €
ECOLE DIWAN FELGER DE FOUGERES	1 512 €
TOTAL	61 436 €

PARTICIPATION ECOLES RPI FLEURIGNE/LA CHAPELLE JANSON	2024
ECOLE FLEURIGNE (OGE)	95 000 €
ECOLE LA CHAPELLE-JANSON (OGE)	35 000 €
OGE FLEURIGNE : Cantine et garderie	13 000 €
OGE : piscine	1 200 €
OGE : FOURNITURES SCOLAIRES	12 000 €
APPEL LA CHAPELLE-FLEURIGNE	2 858 €
TOTAL	159 058 €

AUTRES PARTICIPATIONS	2024
Accueil de loisirs sans hébergement ALSH	35 000 €
SMICTOM (ordures ménagères)	4 500 €
FGDON (lutte contre les nuisibles)	

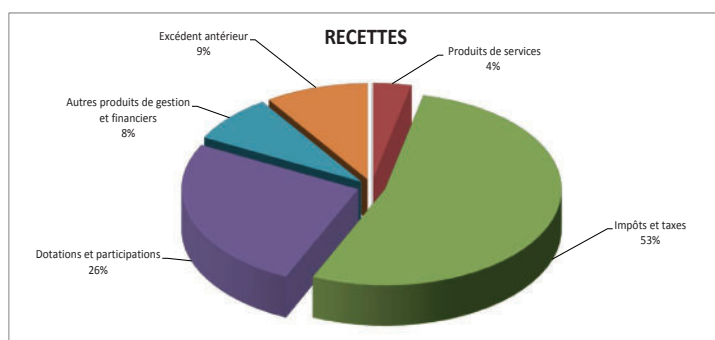
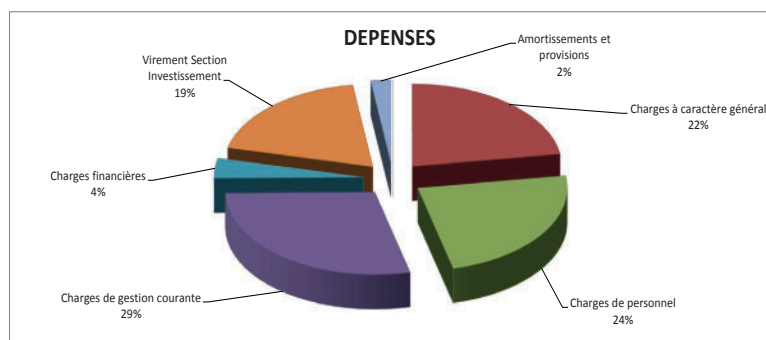
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	2024
UNION NATIONALE COMBATTANTS LA CHAPELLE-JANSON	500.00 €
UNC - AFN Anciens combattants FLEURIGNÉ	350.00 €
MÉMOIRES ET LIBERTÉ FLEURIGNÉ	170.00 €
CLUB DU SOURIRE LA CHAPELLE-JANSON	500.00 €
CLUB DE L'AGE D'OR FLEURIGNÉ	350.00 €
GYM RELAX LA CHAPELLE-JANSON	250.00 €
DYNAMIC GYM FLEURIGNÉ	200.00 €
CYCLO CLUB LA CHAPELLE-FLEURIGNÉ	300.00 €
USCF SECTION PALETS LA CHAPELLE FLEURIGNÉ	200.00 €
U.S.C.F. BADMINTON LA CHAPELLE-FLEURIGNÉ	800.00 €
U.S.C.F. BADMINTON LA CHAPELLE-FLEURIGNÉ (P/ 20 ANS ASSO)	1 000.00 €
ACCA LA CHAPELLE-JANSON	300.00 €
ACF St HUBERT FOUGERES/FLEURIGNÉ	170.00 €
ACF St HUBERT FLEURIGNÉ (Piégage)	220.00 €
LA JANSONNAISE LA CHAPELLE-JANSON	600.00 €
LA JANSONNAISE LA CHAPELLE-JANSON (EXCEPTIONNEL)	20 000.00 €
HARMONIE BANDA BREIZH FLEURIGNÉ	900.00 €
FAMILLES RURALES ASSO LA CHAPELLE-FLEURIGNÉ	300.00 €
COMITE DEP. LIGUE NAT. C/ CANCER	144.00 €
GAF	2 723.00 €
ASSOCIATION VALERIE CONTRE LE CANCER FLEURIGNÉ	270.00 €
ASSOCIATION LES AMIS DU TIERS MONDE LA CHAPELLE-JANSON	250.00 €
OFFICE CANTONAL D'ANIMATION SPORTIVE OCAS	6 660.90 €
BOCAGE FOOTBALL CLUB	7 401.00 €
GROUPEMENT JEUNES BOCAGE FOUGERAIS GJBF	7 401.00 €
A.D.M.R. MELUSINE	2 409.00 €
SOCIETE D'AGRICULTURE FOUGERES NORD	746.79 €
LA GAULE JANSONNAISE - PÊCHE	300.00 €
TOTAL	55 415.69 €



VIE COMMUNALE

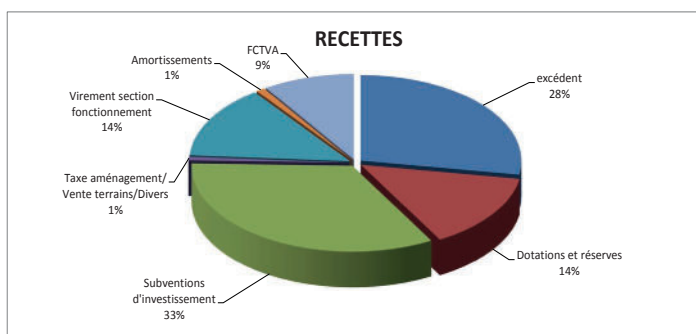
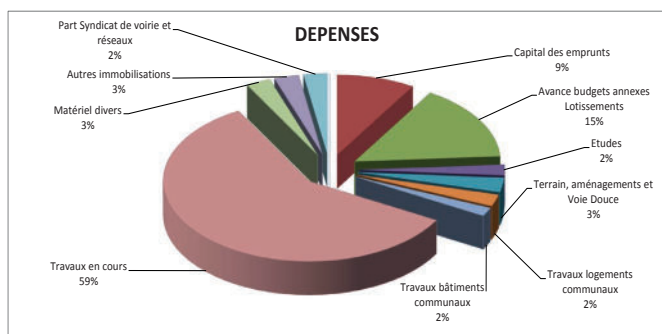
BUDGET PRIMITIF 2024 SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	479 000 €	Produits de services	74 000 €
Charges de personnel	501 000 €	Impôts et taxes	1 129 002 €
Charges de gestion courante	607 000 €	Dotations et participations	549 946 €
Charges financières	83 000 €	Autres produits de gestion et financiers	168 780 €
Virement Section Investissement	405 728 €	Excédent antérieur reporté	200 000 €
Amortissements et provisions	46 000 €		
TOTAL	2 121 728 €	TOTAL	2 121 728 €

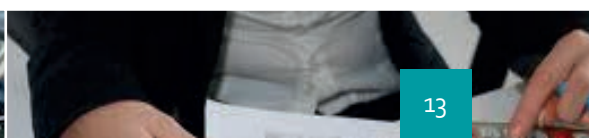


SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Capital des emprunts	255 600 €	Excédent	812 923 €
Avance budgets annexes Lotissements	450 000 €	Dotations et réserves	418 638 €
Etudes	63 000 €	Subventions d'investissement	988 500 €
Terrain, aménagements et Voie Douce	84 500 €	Taxe aménagement /Vente terrains/Divers	20 000 €
Travaux logements communaux	70 000 €	Virement section fonctionnement	405 728 €
Travaux bâtiments communaux	51 000 €	Amortissements	26 000 €
Travaux en cours	1 732 000 €	FCTVA	271 474 €
Matériel divers	80 000 €		
Autres immobilisations	80 163 €		
Part Syndicat de voirie et réseaux	77 000 €		
TOTAL	2 943 263 €	TOTAL	2 943 263 €



Travaux en cours : Aménagement Mairie et bourg
Avances sur lotissements "La Fromontière" - "Rue du Maine" - "Les Charmes"



TARIFS COMMUNAUX DU CIMETIÈRE

CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Concession 30 ans	200,00 €
Concession 50 ans	300,00 €

CONCESSIONS CINÉRAIRES

Concession 30 ans	100,00 €
Concession 50 ans	150,00 €
Frais fourniture de case	320,00 €

JARDIN DU SOUVENIR

Fourniture de la plaque, « gravure aux frais des familles » 50,00 €
(suivant les normes indiquées), et droit d'apposer la plaque sur la stèle pendant 10 ans

10 ans : renouvellement du droit d'apposer la plaque sur la stèle 50,00 €

DIVERS

Lavage tombe et objets posés, retrait fleurs fanées 40,00 €

LOCATION SALLES Tarifs 2024

Fleurigné



Location salle intergénérationnelle		
	Particuliers domiciliés sur la commune	Particuliers domiciliés hors commune
Vin d'honneur - Réunion sans repas	50 €	70 €
Repas (vaisselle non fournie)	100 €	140 €
Chauffage (1er/10 au 30/04)	25 €	
Nettoyage non satisfaisant	25€ /heure	

Caution : 200€

Location salle des fêtes		
	Particuliers domiciliés sur la commune	Particuliers domiciliés hors commune
Journée entière 1 ou 2 repas	150 €	240 €
2 jours de suite	225 €	360 €
vin d'honneur ou réunion	50 €	70 €
nuît de la saint sylvestre (caution 1500€)	220 €	510 €
Associations	2 locations gratuites par an Locations supplémentaires : 80€	260 €
Chauffage (1er/10 au 30/04) 1 jour	50 €	
Chauffage (1er/10 au 30/04) 2 jours	80 €	
Microfil	25 €	
Location cuisine (-50 pers.)	55 €	
Location cuisine (50 personnes et +)	70 €	
Forfait cuisine (pour dépôt uniquement)	40 €	
Location vaisselle (par personne)	0,50 €	
Location de verres (vin d'honneur/par pers.)	0,25 €	
Ménage (nettoyage insuffisant)	25€ /heure	
Facturation vaisselle cassée ou perdue	coût de remplacement	

Caution : 500€

Un travail va être réalisé au cours de l'année 2024 en vue d'harmoniser les méthodes de fonctionnement des salles communales.
Possibilité de location chapiteau 8x5 mètres : 100 €

LOCATION SALLES Tarifs 2024

La Chapelle-Janson

LOCATIONS COMMUNALES

SALLE DE LA MAIRIE	
Vin d'honneur/location après obsèques	58.00 €
Location (formation, réunion de travail)	58.00 €
Chauffage	20.00 €
Utilisation sonorisation	29.00 €
Chèque caution / sonorisation	100.00 €
SALLE DE GRENOUILLET	
Location	51.00 €
Chèque caution	100.00 €
Chauffage	20.00 €

SALLE PRÉLUDE

SALLE POLYVALENTE - TARIFS 2024 - PARTICULIERS

Types d'occupation de la salle	PARTICULIERS DOMICILIÉS SUR LA COMMUNE			PARTICULIERS HORS COMMUNE	
	Salle 89 pers (cantine)	Salle 295 pers	Salle + Cantine 384 pers	Salle 295 pers	Salle + Cantine 384 pers
Sans repas	Vin d'honneur 58 € + 20 €	251,00 €	358,00 €	370,00 €	477,00 €
Un repas	chauffage	310,00 €	418,00 €	429,00 €	538,00 €
Deux repas	177,00 €	407,00 €	515,00 €	526,00 €	633,00 €
Weekend ou 2 jours	216,00 €	477,00 €	574,00 €	597,00 €	694,00 €
3 journées	238,00 €	538,00 €	633,00 €	657,00 €	753,00 €
Réveillon		621,00 €	836,00 €	861,00 €	1 075,00 €
Vaisselle	33,00 € par tranche de 50 personnes				
Facturation vaisselle cassée ou perdue	oui				
Chauffage	52,50 €	97,50 €/j + 63 €/j sup	132 €/j + 97,50 €/j sup	97,50 €/j + 63 €/j sup	132 €/j + 97,50 €/j sup
Forfait ménage	120,00 €				
Caution salle	200,00 €	500,00 €			
Caution sono	25,00 €	300,00 €			
Sonorisation	52,00 €				
Par jour de mise à disposition		59,00 €	69,00 €	59,00 €	69,00 €

SALLE POLYVALENTE - TARIFS 2024 - ASSOCIATIONS

Types d'occupation de la salle	ASSOCIATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES			ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
	Salle 89 pers (cantine)	Salle 295 pers	Salle + Cantine 384 pers	Salle 295 pers	Salle + Cantine 384 pers
Toute activité produisant une recette (bal, spectacle, théâtre, loto, concours...)		177,00 €	238,00 €	370,00 €	477,00 €
Un repas	140,00 €	238,00 €	299,00 €	429,00 €	538,00 €
Deux repas				526,00 €	633,00 €
Weekend ou 2 jours				597,00 €	694,00 €
3 journées				657,00 €	753,00 €
Réveillon				861,00 €	1 075,00 €
Vaisselle	33,00 € par tranche de 50 personnes				
Vaisselle simple	21,00 € par tranche de 50 personnes				
Facturation vaisselle cassée ou perdue	oui				
Chauffage		Non		97,50 €/j + 63 €/j sup	132 €/j + 97,50 €/j sup
Caution salle		Non	500,00 €		
Caution sono		Non	300,00 €		
Sonorisation			52,00 €		



SALLE GRENOUILLET



SALLE PRÉLUDE

Dispositif chantier et stages à caractère éducatif (Anciennement ARGENT DE POCHE)



Le dispositif « chantier et stages à caractère éducatif » est proposé aux jeunes domiciliés à La Chapelle-Fleurigné durant les vacances de Pâques, d'été et à la Toussaint. Il faut avoir entre 16 et 18 ans moins un jour au moment des chantiers.

L'activité se déroule pendant les vacances scolaires d'avril, d'été et d'octobre sur un temps de 3h30 (durée du chantier) pour une indemnité de 15€.

Les jeunes sont encadrés par les agents ou les élus de la commune pour effectuer des travaux simples et sans danger.

Quelques exemples de travaux : peinture, désherbage, entretien divers ...

Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire en mairie de La Chapelle-Janson ou Fleurigné.



Aménagement d'un espace de fitness et jeux pour enfants

Un espace de fitness de plein air est aménagé sur l'espace vert près de la salle des fêtes de Fleurigné. La société SCLA COTE OUEST d'Étrelles (35) a été retenue sur ce projet.

Il y a 5 agrès installés, le montant de l'installation fournitures, transport, réalisation de la dalle en béton est de 13 006.68€ HT.

A La Chapelle-Janson près du plan d'eau un nouveau jeu pour les enfants a été installé.



ESPACE JEUX - LA CHAPELLE-JANSON



ESPACE FITNESS - FLEURIGNÉ

La médiathèque est un lieu de lecture et de vie ouvert à toutes et à tous, sans inscription pour la consultation des documents sur place.

Les documents proposés sont très variés : Livres d'images (dès la naissance), romans, documentaires, revues, bandes-dessinées et mangas, DVD, jeux de société

L'inscription est gratuite et permet d'emprunter 20 documents pour une période de 4 semaines renouvelable 15 jours.

L'inscription est valable un an et permet d'emprunter dans les 25 médiathèques du réseau de lecture publique de Fougères Agglomération.

Il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois **pour une première inscription.**

Retrouvez toutes les dates des événements et animations à la médiathèque de Fleurigné sur le site des médiathèques de Fougères Agglomération !

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi 15h-18h - Mercredi 10h-12h et 14h-18h

Jeudi 16h-18h - Samedi 10h-12h

Attention : Durant l'été, les heures d'ouvertures sont modifiées

Devenir bénévoles à la médiathèque, rien de plus simple. Si vous aimez accueillir, animer, donner un coup de main, venez vous renseigner aux heures d'ouverture de la médiathèque, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir



Vie de la médiathèque

PRIX DES INCORRUPTIBLES

La médiathèque a accueilli, tout au long de l'année scolaire 2023-2024, les enfants de l'école de Fleurigné et de la Chapelle Janson. Ils ont découvert la sélection du prix des Incorruptibles et ont voté au mois de mai pour leur livre préféré dans les conditions d'une véritable élection.

VOICI LES GAGNANTS

Dans la catégorie Moyenne section - Grande section :

- Le livre perdu, Nathalie Wizz et Bernard Utz



Bulles à tout prix 2024 à partir du 1^{er} octobre

Le prix BD du réseau des médiathèques de Fougères Agglomération est ouvert à toute personne de 15 ans et plus. Les participants sont invités à emprunter les BD sélectionnées à partir du 1^{er} octobre et à voter pour leurs titres préférés. Un tirage au sort aura lieu parmi les bulletins de vote pour gagner des bons d'achat en librairie !

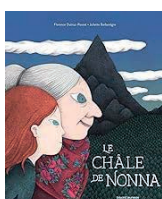
« Lire à tout prix » :

Le réseau des médiathèques de Fougères Agglomération organise la nouvelle édition du prix littéraire « Lire à tout prix ». Six romans sont en compétition. Pour lire ces romans et voter pour son roman préféré, les lecteurs sont invités à venir emprunter et réserver à la médiathèque les livres de la sélection à partir d'avril 2023.



Dans la catégorie CP :

- Le concours de cabanes, Camille Garoche

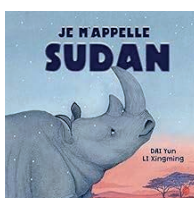


Dans la catégorie CE1- CE2 :

- Mon passage secret, Max Ducos et - Le châte de Nona, Florence Dutruc Rosset

Dans la catégorie CM1- CM2 :

- Je m'appelle Sudan, Yun Dai, Xingming Li





NOS TEMPS FORTS PASSÉS :

- Au mois de février dans le cadre de la *parenthèse JEU*, Toute l'équipe de la médiathèque a organisé un après-midi jeu de société « spécial seniors »

Cet après midi JEU a remporté un grand succès, une trentaine de personnes ont participé dans la joie et la bonne humeur,

Cette rencontre en différents ateliers a permis de découvrir différents jeux de société, moins connus que les jeux de carte ou scrabble et de s'amuser dans une ambiance conviviale

Ces jeux sont disponibles à la médiathèque : Times up, six qui prend, color addict...

Il sera donc prévu de renouveler l'animation plutôt en Automne

Festival de contes : contes vagabonds



En mars, Sandrine Bihan est venue à la bibliothèque raconter des histoires pour les tout-petits bébés, Les tout-petits accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles sont venus écouter «des histoires autour d'un ver...de terre», lus et mis en scène

Les enfants ravis ont participé à découvrir des histoires, des chansons et cueillir toute sorte de légumes tricotés main.

A la fin de cette séance de 20 à 30 minutes, nous leur avons dit au revoir et à bientôt.

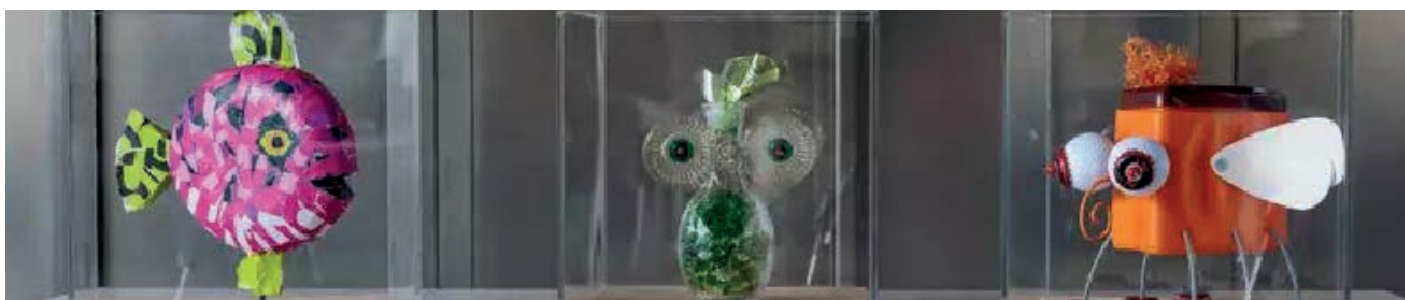
Et Juliette Plunian, la Brodeuse d'histoires, nous a raconté le voyage d'Amadou, Sage africain, parti à la recherche de toutes les Sagesses du monde.

RETOUR D'EXPOSITION : PORTRAITS DE BESTIOLES

Alain Burban, artiste designer expose sa façon de

FABRIQUER UNE BESTIOLE AVEC DES MATÉRIAUX DE RÉCUPÉRATION

Une exposition qui a ravi le public de tous les âges.



L'A.P.E.L

Association des Parents d'Élèves
des Écoles Saint Joseph Saint Lézin



Le bénéfice de cette action est reversé en totalité aux deux écoles. Cette année c'est 16.9 tonnes que nous avons récolté grâce à vous ! Cela a notamment permis aux deux écoles d'équiper les cours de récréation.

L'APEL participe activement à la vie du RPI des écoles de La Chapelle-Fleurigné.

Elle organise des événements qui permettent d'abord de créer du lien entre les parents et l'école. Elle a aussi pour objectif de récolter des fonds pour soutenir financièrement les sorties et les projets scolaires à hauteur de 40% quand les résultats sont au rendez vous. Concrètement cette année, cela a permis :

- **Aux CM1/CM2** : de partir 3 jours dans les Pays de la Loire pour une visite du Château de Chenonceau, du Futuroscope et d'une champignonnière.
- **Aux CE1/CE2** : de partir une journée dans un parc d'attraction Legandia Parc (44).
- **Aux classes de Fleurigné** : de partir une journée en visite du château de Sainte Suzanne (53). - A toutes les classes d'être formées aux gestes de premiers secours grâce à l'intervention dans chaque classe de l'association « Les p'tits Héros ».

➔ OÙ POUVEZ VOUS NOUS RENCONTRER ?

➔ COMMENT POUVEZ VOUS PARTICIPER ?

Facile ! En participant à tous les événements que l'APEL organise, à savoir :

- **Le traditionnel repas des écoles** : souvent réalisé en début d'année, il permet d'avoir un moment de convivialité au profit des écoles autour d'un bon repas.
- **Action « Benne à papier »** : Deux fois par an (octobre et avril). Objectif : récolter vos papiers.

- **Un moment pour jouer ensemble** : Belote, animations jeux de société, tout est possible quand il s'agit de s'amuser ! Avoir une occasion de s'amuser avec les petits et les grands, c'est aussi notre objectif. Cette année, cet événement s'est traduit par l'organisation d'une belote accompagnée d'une vente de charbon pour bien préparer l'été.

- **Une tombola de printemps** : Cette année Fleuri Délices et la Boulangerie OLLIVIER nous ont accompagnés pour réaliser cette tombola. Pour une grille tombola vendue, c'était une planche à apéro et un bon d'achat à la boulangerie assurés ! Pour chaque école, l'élève ayant vendu le plus de grilles s'est vu récompensé par un lot : 4 entrées ESCAPE Game pour le meilleur vendeur de l'école de La Chapelle et 2 entrées au Zoo de la Bourbansais pour le meilleur vendeur de Fleurigné. Bravo et merci à tous pour votre participation !

**La traditionnelle Kermesse de l'école,
en collaboration avec l'OGEC
a eu lieu cette année le 30 juin.**

**Voilà une bonne occasion de terminer l'année scolaire
dans un moment de convivialité
autour du château de Fleurigné.**

Enfin, au nom des membres de l'APEL, nous tenons à remercier sincèrement les parents, les commerçants, les mairies, le corps enseignant, les différentes associations et l'ensemble des personnes qui font vivre activement les événements de l'APEL.

Nous espérons vivement, grâce à votre présence et votre participation, pouvoir rendre durable les occasions pour nos enfants de passer de bons moments !

Bravo et merci pour cette année



L'année scolaire se termine

Retour sur quelques projets
qui ont marqué cette année 2023-2024

PROJET « LA SANTÉ ENTRE NOS MAINS »



Cette année, le projet commun à l'ensemble du RPI a pour thème la santé, prendre soin des autres et de soi-même.

Nous avons débuté l'année par un grand jeu à la salle des sports de Fleurigné afin de rassembler tous les élèves du RPI et de leur faire découvrir le thème de l'année. Les élèves se sont ensuite rassemblés au mois de décembre pour vivre des instants de « bien-être ».

Les différentes classes se sont réunies et ont ainsi réalisé des ateliers variés comme de la relaxation, des massages, du yoga, des mandalas ou encore un travail sur les sens et les émotions. Tout au long d'une semaine, des petits exercices ont été pratiqués en classe afin d'apprendre à prendre soin de soi. En janvier, les élèves ont bénéficié d'une formation aux gestes de premiers secours financée en grande partie par l'APEL. L'association « Les petits héros » représentée par Hichem est intervenue auprès des élèves afin de les sensibiliser aux comportements à adopter en cas d'urgence : brûlures, malaises, chutes ... Cette initiation a été appréciée par tous les enfants.

Au mois d'Avril, les élèves de PS et de MS ont eu la chance d'aller visiter la caserne des pompiers de Fougères. Les élèves ont d'abord découvert les différents camions et les différents outils des pompiers.

Ils ont tous essayé d'allumer la lance à incendie. Ils ont même eu le droit de porter un vrai casque de pompier puis ils ont visité la salle de sport et les vestiaires. Pour terminer, un pompier a garé le plus gros camion devant eux et a déployé la grande échelle en allumant les gyrophares et la sirène « deux tons ».

En juin, les élèves de la GS au CM2 vont pouvoir découvrir des métiers en lien avec la santé grâce à des parents volontaires qui vont venir présenter leur profession.

Coordonnées

ÉCOLE LA CHAPELLE-JANSON

16, rue du bas bourg
35133 la Chapelle-Janson
Tel : 02.99.95.24.12

ÉCOLE FLEURIGNÉ

5 rue du Maine
35133 Fleurigné
Tél : 02.99.95.21.12

Directrice du RPI : Elodie Louesdon

La journée des communautés éducatives

Le vendredi 29 mars, tous les élèves du RPI se sont retrouvés à Fleurigné pour la journée des communautés éducatives.

Cette journée de solidarité a débuté en rencontrant l'association « Rayons de soleil, Bretagne-Bénin ».



Un bel échange s'est déroulé entre les membres de l'association et les élèves afin de comprendre le rôle de l'association et les actions menées. Aussi, le midi, tous les élèves et les adultes des deux écoles ont mangé un bol de riz. Les bénéfices de ce repas vont être reversés à cette association.

L'après-midi, les élèves ont participé à différents ateliers (jeux de société, jeux sportifs et arts visuels). Merci aux parents qui se sont montrés disponibles pour participer à ces ateliers.

Pour clôturer cette belle journée de partage, tous les élèves se sont réunis sur la cour de l'école de Fleurigné pour danser et chanter tous ensemble.

Le prix des Incorruptibles

De la MS au CM2, les élèves ont participé au Prix des Incorruptibles. Le 19 avril et le 14 mai dernier, ils ont voté pour leur livre préféré parmi une sélection de 6 livres qu'ils ont découverts sur quelques mois.

Voici les livres qui ont gagné : « Le livre perdu » en Maternelle, « Le concours de cabanes » en CP, « Mon passage secret » en CE1, « Le châte de Nona » en CE2 et « Je m'appelle Sudan » en CM. Tous les livres présentés peuvent être empruntés à la Médiathèque.

Jeux de société en MS et GS

A chaque période, des grands-parents sont venus partager un après-midi avec les élèves de MS et de GS pour jouer à des jeux de société. Tous étaient ravis et cette expérience sera renouvelée l'année prochaine.



Projet Expl'EAU»rateurs en CM1

La classe de CM1 a eu le plaisir d'accueillir Monsieur Le Maire Alain Forêt et le premier adjoint Gérard Busson.

Ils sont venus dans la classe dans le cadre du projet sur l'eau mené par un éducateur environnement du réseau de Fougères, Ludovic Juignet. Les élèves ont découvert les différents aménagements qui ont été mis en place dans la commune pour économiser la consommation en eau : les affichages dans les lieux publics, la mise en place de mousseurs au niveau des robinets et des douchettes dans les vestiaires de la salle de sport, les chasses d'eau dans la salle Prélude, les robinets avec détecteur dans la cuisine de la salle Prélude, une cuve pour récupérer l'eau à l'atelier communal..... Des installations multiples qui permettent de faire attention à la consommation au quotidien.

Merci aux intervenants pour leurs apports très enrichissants.

Projet musique

Cette année, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié de séances de musique avec Florence, professeure au conservatoire de Fougères. Un mardi sur deux, elle est venue à l'école afin de faire travailler les élèves sur les rythmes corporels. Les objectifs de ces séances étaient de travailler l'écoute, la concentration et l'attention en repérant les familles d'instruments, le rythme, l'intensité, le tempo grâce à la découverte des différents styles musicaux (musique classique, jazz, rock...). Les élèves ont ainsi accompagné des œuvres avec des rythmes corporels.

La sortie scolaire des élèves de Fleurigné

Le mardi 28 mai, les élèves de la Petite section au CP se sont rendus au château de Sainte Suzanne. Un petit voyage dans le temps qui, malgré les gouttes de pluie, a beaucoup plu aux enfants. Ils y ont découvert l'histoire du château, sa construction, la vie au Moyen-Age à travers des jeux et activités ludiques très variés.

Des jeux pour la récréation

Grâce à l'argent récolté lors d'une journée « Bennes à papier », les enseignantes ont investi dans des jeux pour les temps de récréation (mikado géant, Kaplas, cordes, plots, bilboquets...). Les enfants sont ravis de ces nouveaux jeux. Un grand merci à l'APEL !



Ramassage scolaire Fleurigné - La Chapelle Janson

Les enfants scolarisés à l'école de Fleurigné et à l'école de La Chapelle-Janson, inscrits pour le ramassage scolaire sont pris en charge chaque jour de classe, matin et (ou) soir, au plus près de leur domicile.

Une personne accompagnatrice veille à leur sécurité.

Le coût de la redevance pour l'année scolaire 2023/2024 est fixé à 120 euros par enfant pour le trajet domicile/ école dans la limite de deux enfants par famille.

La gratuité étant acquise pour le troisième enfant.

Pour les enfants prenant le car en cours d'année un tarif dégressif est appliqué.

Pour les enfants accueillis en garderie, une navette assure la liaison entre les deux établissements scolaires



**Pour tout
renseignement,
les parents peuvent
s'adresser en Mairie**



Accueil de Loisirs Sans Hébergement se situe à la salle Prélude à la Chapelle-Janson, accueille vos enfants de 3 à 12 ans le mercredi et les vacances scolaires (sur inscription).

Toute la journée ou la demi-journée avec ou sans repas.

Pour plus de renseignements

Contact : 06 12 58 01 86

Ou par mail :

al.chapellefleurigne@famillesrurales.org



Les Ateliers d'éveil

Clap de fin des ateliers d'éveil pour les vacances. Peinture, motricité, cuisine, transvasement, comptines, rondes, histoires, jardinage, et encore plus ... Autant d'activités proposées lors des ateliers d'éveil cette année pour les enfants de moins de 3 ans. Une année riche en nouveauté et découverte.

Pour rappel Chapi-Calin et l'atelier d'éveil de Fleurigné sont des lieux d'éveil et de socialisation.

Ce sont également des lieux d'écoute et de partage pour les assistants maternels, familles d'accueil, ...

Les ateliers sont un service ouvert à tous les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistant maternel ou garde à domicile résidant sur l'une des 7 communes du RPE, **gratuit et sans inscription au préalable.**

Vous avez été nombreux à venir participer cette année : 18 enfants différents accompagnés de 6 assistantes maternelles à Chapi-Câlin, site de La Chapelle-Janson ! Pour le site de Fleurigné, 22 enfants accompagnés de 7 assistantes maternelles, dont une famille d'accueil, ont pu participer aux animations.

Les animations sont réalisées par Carole Ascoët, éducatrice de jeunes enfants et responsable du RPE sur le site de Fleurigné, et par Julie Jarrell, animatrice RPE, sur le site de La Chapelle-Janson. Elles ont lieu tous les vendredis de 9h30 à 11h30 en période scolaire en quinconce entre les 2 communes.

Plus question d'hésiter, venez vous amuser avec nous en septembre !

RPE de 7 lieux

Le Relais Petite Enfance accompagne les parents et futurs parents dans leur recherche d'un mode de garde et dans leur rôle de parents/employeurs.

Il est également présent pour les assistants maternels et les gardes à domicile en les soutenant dans leur métier et en favorisant leur professionnalisation.

Nous n'avons pas chômé depuis le début de l'année en proposant une conférence, le 11 janvier, sur la thématique de l'alimentation avec Delphine Théaudin, psychologue clinicienne. 54 personnes y ont participé dont 43 professionnels de la petite enfance et 11 familles.

Une prochaine conférence aura lieu courant septembre/octobre. C'est gratuit et ouvert à tous. Si vous êtes intéressés pour assister à une prochaine conférence, n'hésitez pas à nous contacter.

Plusieurs formations sont programmées pour les assistants maternels et gardes à domicile cette année :

- « Sauveteur Secouriste du Travail - initial » a eu lieu en mars et a regroupé 10 assistants maternels
- « Comprendre pour mieux accompagner – les nouvelles connaissances sur le développement de l'enfant » programmée les samedis 21 et 28 septembre
- « Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille » programmée les samedis 16 et 23 novembre et 7 décembre.

Si vous êtes assistant maternel ou garde à domicile et que l'une de ses formations vous intéresse, vous pouvez dès à présent nous contacter pour plus d'information.

Des temps d'animation sont proposés pour les enfants accompagnés par leur assistant maternel ou garde à domicile sur 7 communes du relais pendant la période scolaire. C'est la première année où nous ne pouvons plus accueillir les familles, à notre plus grand regret. Cependant, nous vous avons ouvert les portes lors de temps fort comme lors de la semaine de la petite enfance en mars et l'atelier grande motricité à Le Loroux en juin.

Pour clôturer l'année, un spectacle a eu lieu le 27 juin à La Chapelle-Janson pour le plus grand plaisir des enfants et des grands.

Nous vous souhaitons un bel été. Au plaisir de vous retrouver en septembre pour de nouvelles aventures.

Carole et Julie



Contact par mail : ripamede7lieux@gmail.com par téléphone : 06 48 70 30 49 – 02 23 51 13 71



L'équipe fanion championne de R3 !



(Remise des maillots par nos sponsors Le Comptoir et Optim'Home)



L'équipe fanion qui évolue en Régional 3 a créé l'exploit en devenant à la 21^{ème} journée de championnat l'incontestable premier et pour la première fois de son histoire champion de R3.

Nos joueurs s'offrent cette première place avec 15 victoires, 2 nuls et 4 défaites pour un total de 47 points à la 21^{ème} journée de championnat. Ces excellents résultats leur permettent de toucher le titre de champion de Régional 3. *Félicitations à vous !*

L'équipe réserve, dirigée par Benjamin Noël, n'a pas réussi malgré les résultats prometteurs du début de saison, à maintenir son rythme et valider sa montée en District 1 la saison prochaine. Elle obtient une belle quatrième place avec 12 victoires, 4 nuls et 5 défaites pour un total de 40 points à la 21^{ème} journée de championnat.

L'équipe de District 3, dirigée par Mickael Prioul a fait une belle première partie de saison. Pour la deuxième phase de leur championnat, ils s'offrent la 4^{ème} place avec 6 victoires, 2 nuls et 3 défaites pour un total de 20 points. Elle s'est également fait remarquer en participant à la coupe départementale d'Ille-et-Vilaine mais n'a pas su faire la différence face à l'Espérance Chartres-de-Bretagne en quarts de finale aux penaltys. Nous tenons à les féliciter pour leur parcours.

Notre équipe de District 4 dirigée par Corentin Géhan et Vincent Roisille s'offre le titre de champion de D4 en deuxième partie de saison et s'impose avec que des victoires. Félicitations à eux !

Pour nos vétérans loisirs, nos deux équipes ont été capables de se défendre tout au long de cette année :

L'équipe première, secteur La Chapelle-Janson, s'offre la première place du podium avec 12 victoires, 5 nuls et 2 défaites pour un total de 41 points à la 19^{ème} journée de championnat. Félicitations !

Nos vétérans, secteur Luitré, se hissent à la 4^{ème} place du classement avec 10 victoires, 3 nuls et 6 défaites pour un total de 33 points.

Nos U10/U11 en pré-formation se sont beaucoup améliorés depuis le début de saison. Quelques-uns de nos U11 continueront leur formation au Groupement des Jeunes du Bocage Fougereais la saison prochaine. Le district d'Ille-et-Vilaine ne classe pas ces catégories car ils estiment qu'à leur âge la comparaison des niveaux n'est pas dans leur avantage pour leur progression.

Notre école de foot s'est vue recevoir de nouveaux maillots en début de saison. Nos jeunes joueurs ont pu les utiliser notamment aux nombreux plateaux pour lesquels ils ont participé cette année. Nous avons fait la création d'une équipe U9 élite en deuxième partie de saison afin d'affronter les meilleures équipes aux alentours. Ils se sont par la même occasion qualifiés avec brio pour le challenge international de la André Coquelin Cup qui se déroulera les 25 et 26 mai prochains.

Nous sommes très fiers de l'image que le Bocage FC a reflété sur la saison 2023/2024 à l'échelle régionale et avons hâte de recommencer la saison prochaine.

Pour toute inscription,
n'hésitez pas à contacter

Nicolas Martinais
à partir de mi-août,
pour venir faire des essais !

Pour nous contacter :

Président :
Vincent Guérault au 06.75.84.77.74

Éducateur général :
Nicolas Martinais au 06.82.17.90.99

Responsable catégories Seniors et Vétérans :
Mickael Prioul au 06.83.25.19.69

Groupement féminin du Pays de Fougères

Bilan saison 2023/2024 :



Le club termine la saison avec un grand sentiment de satisfaction vis-à-vis des résultats sur le terrain pour l'ensemble des catégories.

En effet, la saison a été marquée par de grands moments sportifs. A commencer par nos U6/U8 qui ont pu participer à un grand nombre de plateaux. Du côté de nos U9/U11, là aussi de bons résultats avec une 4^{ème} place à la finale départementale. Dans la catégorie U12 et U13, la saison peut être qualifiée d'excellente car elles terminent vice-championnes de Bretagne Futsal après un titre de championne départementale.

En ce qui concerne nos U14 et U15 engagées en championnat régional, elles réalisent une très bonne performance en terminant 3^e derrière le Stade Brestois et l'EA Guingamp, et s'ajoute à cela une 2^e place départementale en futsal.

La catégorie U16/U18 s'offre quant à elle un titre de vice-championne départementale en foot à 7.

Enfin, nos seniors foot à 11 terminent à une belle 2^{ème} place de leur championnat et le foot à 7 s'offre une honorable 4^{ème} place.

Événements :

La saison fut marquée par bon nombre d'événements marquants et jovial à commencer par le déplacement au Roazhon Park en décembre pour aller soutenir l'équipe de France féminine à l'occasion de son match contre l'Autriche.

Toutes les catégories ont pu faire le déplacement dans une ambiance conviviale et festive grâce à 4 cars mis à disposition pour l'occasion.

En décembre c'était également l'heure du traditionnel arbre de Noël du club, un moment de partage dans lequel chaque fille présente a pu repartir avec un petit cadeau !

Parmi les événements importants à noter la soirée des partenaires au V&B de Fougères en présence de membres du Stade Rennais, une table ronde et un temps d'échange sur le football féminin autour d'un verre.

Cette deuxième partie de saison a été marquée par le partenariat entre le Groupement Féminin du pays de Fougères et le Pays de Fougères Basket. Ce partenariat fut symbolisé par plusieurs événements marquants comme le match à domicile contre Tourcoing ou encore le déplacement de 100 de nos joueuses à Bercy pour la finale victorieuse des Blues Brother en Trophée coupe de France !

Enfin, nous avons vécu un très grand moment pour le Groupement Féminin du Pays de Fougères Football le 9 septembre dernier car nous avons mis en place un partenariat avec le Stade Rennais FC. A l'occasion de cette journée au Château du Bois Guy, nous avons organisé un plateau amical U8/U9 avec le SRFC et les clubs partenaires du groupement garçons.



Le Groupement des Jeunes du Bocage Fougereais

Bilan saison 2023/2024

Nous avons débuté la saison avec 180 licenciés répartis en 12 équipes. La saison fut riche sportivement avec toutes nos équipes premières en D1 pour le foot à 11.



Nos 5 équipes de foot réduit nous ont également gratifié de belles performances sur les terrains.

Le club est également fier du parcours en coupe de nos équipes U16 et U17, respectivement jusqu'en demi-finale et quart de finale.



A l'occasion de la demi-finale de nos U16 le club a organisé un déplacement en car réunissant une soixantaine de personnes pour aller soutenir nos jeunes à Bréquigny.

Évènements :

Comme chaque année le Groupement des Jeunes du Bocage Fougereais a organisé de nombreux évènements tels que le retour le 2 décembre 2023 du repas annuel, une première depuis 10 ans. Une soirée conviviale et festive qui nous pousse à réitérer l'expérience dans les années à venir.

Le club espère aussi multiplier ce genre d'événement dans le futur.

Concernant nos tournois, nous avons lancé les hostilités le samedi 20 avril 2024 avec la Bocage Junior Cup, notre tournoi U11/U13.

La journée s'est déroulée sous les meilleurs auspices avec un beau soleil et a vu couronné l'équipe d'Argentré du Plessis en U11 ainsi que le GJ Roc et Forêt en U13 !



Le mercredi 8 mai ainsi que le jeudi 9 mai ce sont 32 équipes venues de toute la France qui ont posé bagage sur les sites de Parcé, Luitré-Dompierre, Laignelet, Billé ainsi que Beaucé à l'occasion de la 4ème édition de la Bocage Cup.

Organisateurs, bénévoles, joueurs, éducateurs, partenaires, mairies... Tous ont fait en sorte que ces deux jours se passent de manière parfaite. Certains clubs se sont distingués comme l'US Pays de Cassel (59) et le FC Langonnais (33) venus avec un nombre important de supporters qui ont mis l'ambiance sur ces deux jours. Cette édition fut une réussite et les spectateurs étaient encore nombreux le jeudi soir pour assister à la finale 100% rennaise entre la TA RENNES et Le CPB Bréquigny.



Enfin le GJBF souhaite poursuivre et accroître son développement pour la saison 2024 – 2025 à venir en renforçant ses effectifs en termes de quantité et de qualité. Pour cela le club a ouvert toutes ses séances d'entraînement jusqu'à la fin de saison aux jeunes joueurs qui souhaiteraient nous rejoindre et ils sont déjà nombreux...



Le Guidon d'or

Le 15/09/2024 à partir de 13 heures

Courses cyclistes à La Chapelle-Fleurigné dans le bourg de La Chapelle-Janson

Open 2/3 et Accès 1/2/3 et 4

Organisé par le Guidon d'Or

Restauration sur place

OCAS

POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les associations sportives du canton, intéressées pour que Julien, notre éducateur sportif intervienne sur certaines heures, **peuvent contacter la présidente Annie FOUILLEUL** par mail (annie.fouilleul@gmail.com) ou l'éducateur Julien GALLOYER au 07.69.82.01.28 ou par mail à ocas.cantonnord@hotmail.fr, sous réserve des disponibilités du planning de Julien.

L'ÉCOLE MULTISPORTS

Cette année, les journées d'écoles multisports, pour les enfants de CP-CE1 ont été modifiées. Je récupère les enfants après l'école pour leur proposer différentes animations sportives.

De Février à Juin, les interventions ont lieu : le lundi à Landéan, le mardi à La Chapelle-Fleurigné et le vendredi à le Loroux.

De novembre à février, les interventions auront lieu : le Lundi à Luitré-Dompierre/La Selle en Luitré, le mardi à Parigné, le Jeudi à Beaucé et le Vendredi à Laignelet.



3 cycles sont proposés pendant les 10 cours : un cycle d'athlétisme, un cycle de sports de raquettes (tennis, badminton) et un cycle de sports collectifs (handball, basketball, football).

Planning de l'Été 2024

Si vous êtes intéressé pour vous inscrire, n'hésitez pas à scanner le QR Code (à votre droite) et à télécharger la pièce jointe en bas. Toutes les informations y sont notées.



Ordre de Malte

« Les amis du tiers monde »

Nous avons commencé l'année 2024 en réunissant toutes les tricoteuses, soit 40 pour l'instant, afin de discuter et voir ce que chacun peut faire dans une ambiance chaleureuse.

Nous avons pu envoyer six colis auprès de nos foyers de Paris qui accueillent des jeunes filles et leurs bébés en grande précarité.

Nous commençons à préparer les bonnets, écharpes et gants pour l'hiver.

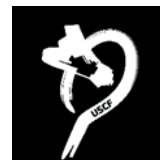
Nous serons présents au Comice, vous pourrez passer voir nos différents travaux.

Vous pouvez toujours nous déposer de la laine.



La responsable. Catherine Busson
Tél 02 99 95 22 88

Union Sportive La Chapelle- Fleurigné - Badminton



La saison 2023-2024 a été marquée par la célébration des 20 ans du club.

L'occasion d'organiser une soirée exceptionnelle en février qui a réuni anciens et nouveaux licenciés autour d'un apéritif et d'une paëlla, puis en musique dans une soirée « black'minton », où les joueurs ont pu s'amuser dans le noir avec des lampes noires UV qui ont fait ressortir les terrains en fluos ainsi...que les maquillages !

Nous en avons profité pour mettre à l'honneur Rémy Rocher, ancien adjoint à la municipalité de Fleurigné, qui a permis la création de la section mais aussi les anciens présidents Christophe Ferron et Thierry Salmon, ainsi que les trésoriers André Despinasse et Sébastien Renault.

Nous avons mis également à l'honneur Angélique Bossard pour ses 20 années de licenciée au sein du club.

Évènement attendu par nos jeunes, notre tournoi Parent/Enfant, qui a permis de réunir 27 paires composées d'un jeune et d'un parent pour s'affronter dans une ambiance conviviale avec une part de galette des rois et un verre après l'effort !

Évènement attendu par nos adultes, notre tournoi loisirs qui a réuni 72 joueuses et joueurs venant de clubs voisins et pour certains de très loin, un vrai succès dans une ambiance fair-play et conviviale.

Le club comporte à ce jour 80 licenciés, dont 36 adultes et 44 enfants. Les créneaux adultes sont le mardi à La Chapelle Janson et le jeudi soir à Fleurigné à 20 h, et le vendredi pour les jeunes de 17h00 à 18h30 à La Chapelle Janson pour les primaires, et de 18h30 à 20h15 à Fleurigné pour les collégiens et lycéens.

Joris Messé, joueur de l'équipe jouant en Nationale à Fougères et entraîneur certifié, vient tous les 15 jours pour assurer un entraînement d'1h30 à nos joueurs adultes.

Nos jeunes sont entraînés par Arnaud Peudener et Florian Lepannetier, bénévoles et joueurs du club. Ils bénéficient d'un parcours de formation dispensé par la Fédération sur deux à trois ans leur permettant de se perfectionner sur l'encadrement.

Trois équipes engagées en départementale, notre équipe mixte D2 termine à la 4^{ème} place de sa poule, notre équipe mixte D3 à la 8^{ème} place et notre équipe homme en H3 à la dernière place qui n'a pas démerité en intégrant deux nouveaux compétiteurs.

Suite à la création de la commune nouvelle, cela a été l'occasion de réactualiser notre logo club et de le moderniser.

Notre dernier évènement a eu lieu le samedi 22 juin, avec un tournoi amical l'après-midi pour nos licenciés, puis l'assemblée générale en fin de journée et un apéritif/barbecue pour clôturer la soirée.

Tous nouveaux joueurs ou joueuses sont les bienvenus lors de nos créneaux, des essais sont toujours possibles même en cours d'année, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous accueillerons avec le sourire et dans la bonne ambiance qui caractérise notre club !

Le bureau vous souhaite d'excellentes vacances d'été à tous.

USCF BADMINTON La Chapelle-Fleurigné

Tel : 06 42 83 58 74
ou 06 28 51 28 13

Facebook : USCF35

Site internet :
<https://uscf-badminton.fr/>
e-mail : uscf35@gmail.com



Club du sourire

Lors de l'assemblée du 23 novembre 2023, un nouveau bureau a été formé et une nouvelle présidente Catherine BUSSON a été élue en remplacement de Gisèle TIENNOT.

Conseil d'administration :

Présidente : BUSSON Catherine ; *vice-président* : André MARTEAU ;
trésorière : Nicole MONTEBAULT ; *secrétaire* : Alain BARRÉ ;
secrétaire adjoint : Daniel ALLEGRE.

Membres : Gisèle TIENNOT, Alain CLOSSAIS, Didier FOUILLET, Marie-Christine HALGAND, Philippe MARSOLLIER, Nicole MARTEAU, Joseph MOUTEL, Thérèse MOUTEL.



Lors de ce repas de nouveaux adhérents ont été accueillis.



Le club organise un repas animé par trimestre, un après-midi jeux et marche par mois, concours de belote, sortie au bowling, bals, voyage d'une journée.

Tout cela dans la bonne humeur.

Nous serons présents lors du Comice Agricole pour vous présenter les activités.

Nous sommes prêts à vous accueillir.

Venez passer un après-midi détente en toute convivialité.

*La présidente et le bureau
Catherine BUSSON*

Club de l'Age d'Or et tarot à Fleurigné

Madame LUQUET Chantal vous présente son bureau :

Présidente : Madame LUQUET

Vice-président : Monsieur Jean-Louis MOREL,

Trésorier : Monsieur Jean-Claude DANDIN,

Secrétaire : Madame Marie- Annick ROSSIGNOL,

Activité tarot qui fonctionne très bien avec une bonne ambiance.

Cela va faire 13 ans et espère que cela va continuer encore.

COORDONNÉES

de Mme LUQUET Chantal :

06-62-17-13-92



Gym 'relax - La Chapelle Janson

L'année 2023-2024 a connu une bonne progression dans la participation aux deux disciplines YOGA (Hatha yoga - Do-in) et GYM. Actuellement, Les activités proposées se déroulent chaque semaine le lundi et le jeudi, hormis les vacances scolaires, à la salle de sport et salle Prélude dans l'attente de la nouvelle salle de la mairie.

Le Yoga associe les exercices physiques et respiratoires, les exercices de concentration et de relaxation. Les bienfaits sont nombreux, l'ensemble du corps est revitalisé, davantage de souplesse, meilleure gestion du stress et de l'anxiété.

La Gym est un sport complet et varié : cardio, abdos, fessiers, renforcement musculaire... Ces deux disciplines sont assurées par des personnes qualifiées.

L'Association Gym 'Relax va préparer prochainement la nouvelle saison 2024 – 2025.
Nous vous communiquons qu'une nouvelle discipline va être proposée : LE PILATE
Les infos plus précises seront communiquées dans la presse, par des flyers et affiches
qui seront distribués et mis à la disposition dans les commerces.

A la rentrée de SEPTEMBRE, deux séances découvertes et gratuites seront proposées

N'hésitez pas à venir. Le lieu reste à préciser.

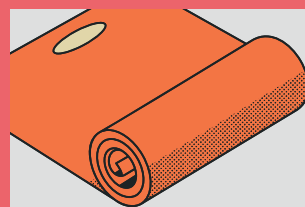
Yoga : Lundi 09 Septembre à 20h00 - Contact : 06 89 12 00 32

Gym : Jeudi 12 Septembre à 20h15 - Contact : 06 98 99 53 23

Le bureau vous souhaite de bonnes vacances et Rendez-vous en Septembre



Fleurigné



ASSOCIATION DYNAMIC GYM

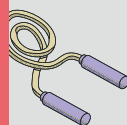
Au programme : des cours de pilates, de step, de renforcement musculaire, d'initiation aux danses latines et de relaxation en alternance tout au long de l'année. Ces cours sont animés par Mauricette, Valérie et Carmen.

Vous êtes motivés ? Alors rejoignez-nous tous les mercredis soirs de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes de Fleurigné. Les cours se déroulent dans la joie, la bonne humeur et la convivialité.

La cotisation annuelle est fixée à 62€.

DEBUT DES COURS
MERCREDI 11 SEPTEMBRE
 2 cours d'essai sont proposés

Pour tous renseignements
 s'adresser à Florence Guérin :
 06 49 68 03 20



Band'a Breizh - L'Harmonie de Fleurigné

avec sa nouvelle identité de scène « Band'a Breizh » reprend des couleurs après le coup d'arrêt lié à la pandémie.

Depuis 2 années nous avons réussi à remonter la pente grâce à un nouveau chef de musique Bruno JOSEPH, plein d'enthousiasme et de projets et l'arrivée de nouveaux musiciens et musiciennes ainsi que de nouvelles danseuses.

Notre harmonie est revenue à un effectif d'une trentaine d'instrumentistes et le groupe dansant est composé de 15 danseuses.

Cette année 2024 s'annonce également riche en prestations puisqu'après avoir été au printemps aux carnivals de Vitré et Broons, nous avons eu la chance de pouvoir accompagner les joueurs de basket de Fougères pour leur 3^{ème} victoire consécutive en coupe de France à Paris Bercy et nous animerons en fin d'été la St Grégoire à Ernée, le week-end festif des 7-8 et 9 septembre à La Chapelle-Janson et nous serons le week-end suivant à Montenay.

**Nous organisons comme chaque année notre fête de la Bière
le samedi 16 novembre à la salle des fêtes de Fleurigné
et serons heureux de pouvoir vous y accueillir.**

**Enfin, nous préparons un concert spectacle au centre culturel Juliette Drouet en début d'année 2025
(probablement les 1et 2 février)**

**où nous pourrons vous faire voyager sur des eaux parfois agitées
et vous faire découvrir nos talents musicaux mais ! Pas que...**

La formation musicale continuera en Septembre comme les années précédentes et sera assurée dans le cadre d'un partenariat par les professeurs du conservatoire de Fougères :

- Cours d'éveil musical pour les 5 et 6 ans
- Initiation à la musique pour les 7 ans :
Mélange de percussions, chant, essais d'instruments...
- Cours de musique : pour tous les jeunes et moins jeunes à partir de 8 ans :
Cours de solfège et instruments (basse, baryton, clarinette, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, trompette, trombone, ...)

**Renseignements et inscriptions au 02-99-94-37-92
(conservatoire de musique de Fougères Agglomération)**

Et si vous êtes déjà musicien ou musicienne, venez nous rejoindre en répétition tous les vendredis soir de 20h30 à 22h30 de septembre à fin juin à l'espace Alphonse Gervis à Fleurigné.

**- cours de danse: renseignements et inscriptions auprès de
Amandine REUZEAU**

Le président : Thierry GUERIN



Vos contacts

Président

GUERIN Thierry : 06-73-43-90-07

Responsable groupe dansant :

Amandine REUZEAU : 06-58-92-99-39

Chef de musique :

JOSEPH Bruno : 06-62-72-82-18

Mail : contact@banda35.com

Site web : <http://www.banda35.com/>



a pour but d'animer la commune de Fleurigné.



Trois évènements ont déjà marqué l'année 2024.

En février, le repas sur le thème «Haut en couleur» a rassemblé 203 personnes sur place et 106 repas en emporté.

Le début Mai a été particulièrement chargé puisqu'à la suite du rallye touristique du 1^{er} Mai (23 équipes, un succès !).

La 3^{ème} édition de «Fleurigné roule des Mécaniques» s'est déroulée le week-end des 4 et 5 Mai. 19 équipes de tracteurs-tondeuses venant de 5 départements sont venues s'affronter sur le circuit tracé dans le champ de Jean-Paul BOITTIN, près de la salle des sports.

Un apéro concert a permis de poursuivre la soirée au son des groupes The Walking Band et Son Ar Dan qui s'est ponctuée par un feu d'artifice apprécié de tous.

Le Dimanche, la météo obligea les organisateurs à transférer le vide-greniers dans la salle des Sports et l'exposition des véhicules anciens dans le bourg pour préserver le parc du château pourtant mis à disposition par Monsieur LE BOUTEILLER. Malgré cela, le public n'a pas déserté la manifestation.

Mais le GAF, c'est aussi le Vétathlon. 169 participants se sont inscrits l'année dernière dont une belle partie de locaux de Fleurigné et la Chapelle-Janson pour la plus grande satisfaction des organisateurs.

**En 2024, l'édition aura lieu le Dimanche 20 Octobre
avec l'intégration d'une nouvelle catégorie
sans chrono ni attestation médicale.
Alors, à vos agendas !**

Vous pouvez également louer le matériel du GAF sur demande.

**Un barnum (5m x 10m), une friteuse, un rétroprojecteur,
un grand écran (180 cm).**

**Si le cœur vous en dit, venez rejoindre le GAF,
une équipe joyeuse et travailleuse dans une ambiance détendue et drôle.**

Président :
Guillaume BOISSON 06 82 64 80 29

Vice-Président :
Hervé LE FLOC'H 06 63 56 90 58

Trésorier : Régis BEILLEVERT

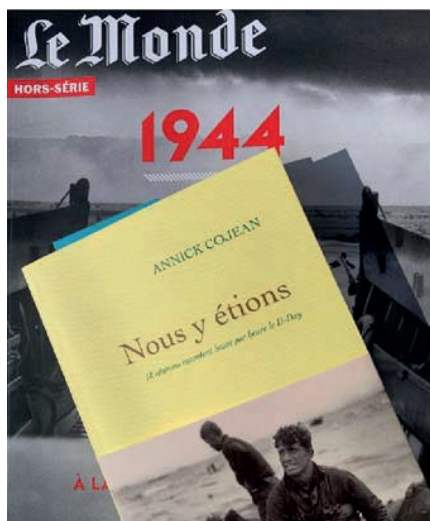
Secrétaire : Séverine HEULOT





Année 2024 dense pour les membres de « **Mémoires et Liberté** » mobilisés pour les événements du **80^{ème} anniversaire** du débarquement en Normandie et particulièrement pour ceux qui se sont déroulés la semaine du D-day sur les différents lieux de mémoire.

Lors du festival « Les étonnants voyageurs » à St Malo, rencontre et discussion passionnées avec Madame Annick COJEAN grand reporter au journal **le Monde** à propos de son ouvrage « **Nous y étions** ». Récits émouvants des 18 grands témoins du D-day, ces héros aujourd'hui disparus. L'écrivaine a profité de cet instant pour transmettre un éclatant message à l'attention des membres de notre association.



Notre commune s'est inscrite à l'opération « **Les Clochers de la Liberté** » pour rendre un hommage collectif à nos libérateurs. Ainsi, nos deux clochers se sont associés à plusieurs milliers d'autres dans le monde pour sonner à l'unisson le 6 juin à 19h44 dans un élan de mémoire.

Peu nombreux sont les événements historiques que l'on peut commémorer dans la joie et l'esprit festif, le D-day en est un.

Au moment où nous écrivons ce message nous orchestrons la « **Fête de la Liberté retrouvée** » le vendredi 21 juin avec une formule innovante : « After-Work ».

A l'instant où vous lirez ce bulletin, nous espérons que cette formule burger 100% local avec nos partenaires : artisans, éleveurs, producteurs et commerçants de notre commune vous aura donné entière satisfaction.

**Jeudi 1^{er} août prochain à 19h00,
nous commémorerons comme chaque année
le Lieutenant américain : William B Davis
tué le 3 août 1944 à Fleurigné.**



Aussi, les membres de notre association se rendront sur les meetings aériens le :

- **Samedi 14 septembre** à Air Legend sur l'aérodrome historique de MelunVillaroche pour découvrir un plateau à couper le souffle avec plus de 100 avions légendaires et ainsi vivre une nouvelle expérience aérienne inoubliable.
- **Dimanche 22 septembre** à Laval pour l'Aéro-Show



Avec l'association « Aéro-mémoire 39-45 » nous avons activement participé à la réalisation d'un livret relatant le récit du crash d'un jeune pilote Anglais : Lt Geoffrey Harrison le 12 juin 1944 à la Pellerine aux commandes de son avion Spitfire Mark VII. Quatre enfants à l'époque dont deux habitants de notre commune, **M^r André Legendre et M^r Jean Angenard**, ont témoigné dans le document ce qu'ils ont conservé précieusement dans leurs mémoires.

Les adhérents de « Mémoires et Liberté » vous donnent rendez-vous cette année avec l'Histoire. L'histoire des pays, une histoire d'hommes pour une victoire, celle de la Liberté tant malmenée dans le monde en ce moment !

Pour Mémoires et Liberté : Philippe Vallée



Alizart'In Box

Ils sont de la commune ou des alentours et se retrouvent deux vendredis soir par mois, à la salle de la mairie, pour continuer l'œuvre qu'ils ont commencée et partager leurs expériences.

Chacun arrive avec ses idées, sa bonne humeur, sa trousse de crayons, ses palettes de couleurs, ses récupérations, du plâtre et tiges de fer au besoin... Et c'est parti....

L'œuvre prend forme sous leurs doigts agiles, parfois certains ne savent que faire, feuilletent différentes revues et livres, et tout à coup l'idée arrive... et c'est parti.

Nul besoin d'être doué, il suffit d'avoir envie...

Tout se fait dans la bonne humeur, tout en partageant gâteaux, boissons chaudes, et n'oublions pas le petit verre de l'amitié à l'occasion des anniversaires...



RENSEIGNEMENTS Jean-François Gautier au 02 99 95 30 34

ACF St-Hubert



Notre association compte 46 membres dont deux femmes pratiquant différents modes de chasse.

Hormis le gibier traditionnel quelques espèces nuisibles ont été prélevées (corneilles, renards, ...). Une grosse prolifération de ragondins (344 ont été prélevés par les piégeurs de la commune).

Je remercie ces personnes qui s'en occupent.

Notre association organise une choucroute à emporter le samedi 23 Novembre sur réservation.

**Un repas en salle
qui sera organisé le Dimanche 2 Mars**

N'hésitez pas à contacter les membres de l'association pour réserver vos cartes.

Le Président : Pascal Galodé Tél. : 06 99 77 36 12

Les Fées Chrysalides

Derniers coups de pinceaux pour le Club de peinture sur soie... L'année s'achève avec un bilan constant d'adhérents qui se retrouvent les lundis tous les 15 jours, toujours dans la bonne humeur.

Chacun apporte ses idées et ses souhaits d'ouvrage et on adapte le modèle pour pouvoir le réaliser sur soie selon la technique qui correspond le mieux. Chaque ouvrage est une réalisation unique. Quelquefois plusieurs cours sont nécessaires pour un seul ouvrage... Quelquefois cela est plus rapide... ça dépend des modèles ! Certains travaillent également à domicile en plus entre 2 cours ... Bref, chacun avance à son rythme !

Le but de l'association est également le contact social et le plaisir de se retrouver est presque aussi important que celui de peindre...

**Nous reprenons nos activités
le lundi 2 septembre avec ce même rythme,
tous les 15 jours, toute l'année
y compris les vacances scolaires.**

Si vous voulez vous essayer à cette activité, contactez-nous pour plus de renseignements !

Bel été à toutes et à tous

Marie-Line Garnier 06.23.46.16.56 mline35@neuf.fr

La Gaule Jansonnaise

L'activité de pêche à l'ouverture a été appréciée comme normale. Cependant, depuis une baisse de la participation des pêcheurs s'avère inhabituelle.

Outre les nombreux aléas perturbant directement la pêche, nous notons un vieillissement des personnes les empêchant de pratiquer ce loisir qui n'a plus sa même notoriété.

De nouvelles activités sont ainsi proposées.

Les habitants n'ont pas été concernés par ce loisir tout en appréciant le site.

La météo aussi ne nous fait pas de cadeau en perturbant la pratique de la pêche. Heureusement l'entretien autour par la commune est satisfaisant. Pour cette saison nous continuons à fournir les truites de même qualité deux fois par semaine.

A l'association, nous gardons le principe du loisir de détente et familial.

Bonnes vacances à tous.



La Chapelle-Janson Environnement



Déjà deux ans que notre association se bat contre le projet d'implantation de trois éoliennes, nous souhaitons ainsi protéger notre cadre de vie, la biodiversité et la santé de tous.

Nous avons participé à plusieurs réunions avec la Mairie autour de l'article de loi 2023-175 du 10 mars 2023 relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Lors du conseil municipal du 4 Avril 2024, Alain Forêt, Maire, a présenté le contour de cette loi et la délibération qui sera transmise à la préfecture :

- Il en ressort que l'énergie photovoltaïque sur toiture est la solution la plus adaptée. De nombreux projets privés et publics ont pu être identifiés et lancés à l'étude. Aujourd'hui cette solution est recyclable à 94% en n'impactant ni la biodiversité, ni les paysages : cela contribue à assurer des revenus pour la commune et par conséquent à l'ensemble des administrés.
- Il est également précisé qu'au vu du nouveau plan local d'urbanisme adopté à l'unanimité le 19 Mai 2022, l'emplacement concerné par le projet se situe dans des zones d'humidité et de biodiversité marqué par un relief dominant le bassin de Fougères notifiée entité paysagère des "hauteurs des marches de Bretagne" qui doivent être préservés. Cette demande avait été formulée par la préfecture lors de l'élaboration du P.L.U.
- Une cartographie a été présentée et la zone du projet a été déclarée zone défavorable.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité en faveur de cette délibération.

Nous tenons à remercier l'équipe municipale pour le travail effectué.

Cette loi du 10 Mars 2023 permet de mettre en avant l'implication citoyenne au sein des territoires et de garantir un processus démocratique dans le choix des énergies renouvelables. Nous rencontrerons prochainement les équipes de la préfecture d'Ille et Vilaine afin de leur motiver notre position.

Nous vous souhaitons un très bel été avec vos amis et vos proches.

Nous restons mobilisés contre ce projet éolien et nous tenons à remercier les personnes qui nous ont aidés et témoignés de leur soutien.

Nous serons présents au comice agricole le 7 septembre 2024, venez nous rencontrer !



Suivez-nous sur Facebook

Association La Chapelle-Janson Environnement

mail: contact.lcj.env@gmail.com



UNC La Chapelle-Janson

Le dimanche 5 Mai 2024, l'UNC a commémoré le 79^{ème} anniversaire de la victoire de la 2^{ème} guerre mondiale de 1939/1945. Un temps de prière à l'Église a précédé la commémoration.

Après le discours par Monsieur le Maire, Monsieur Sébastien ABREU a reçu l'insigne de l'UNC. Une gerbe et des roses ont été déposées devant le monument aux morts par Monsieur le Maire et les enfants.

La fanfare de La Chapelle Janson a joué La Marseillaise et tout le public l'a chantée.

Le verre de l'amitié a été servi salle de Grenouillet.

Un grand merci à tous les participants, Monsieur le Maire, la fanfare, la chorale, les enfants. N'oublions pas ceux qui ont donné de leur temps et de leur vie pour notre liberté.

Dans notre commune sont décédés pendant la guerre, Georges Garnier, Constant Géhan, Clément Jeusselin et Joseph Maulavé.

Le 8 Juin, une plaque a été posée sur le monument au cimetière « Aux soldats déportés à RAWA-RUSKA en Ukraine en 1942 ».

A La Chapelle-Janson deux de nos concitoyens l'ont été, Eugène LANDAIS et Augustin LEROYER.



UNC Fleurigné

Présidée par Francis BOISSEL et Rémy ROCHER Vice-Président, l'association compte 62 adhérents.

Son rôle est de transmettre le devoir de mémoire en participant aux différentes commémorations :

8 mai – 11 novembre – 5 décembre pour la fin de la Guerre d'Algérie, ainsi que participer aux commémorations à Fougères avec la présence de nos porte-drapeaux.

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.

Cérémonie du 8 mai en présence de Monsieur Le Maire Alain FORÊT, Madame Monique POMMEREUL Maire déléguée, Monsieur André MARTEAU Président UNC La Chapelle-Janson, Monsieur Francis BOISSEL Président et nos porte-drapeaux Messieurs Joseph COUPE et Alain DUHAMEL, des enfants et animée par l'Harmonie de Fleurigné.



HORAIRES

lundi Fermé

mardi

mercredi 9h30 - 12h30 / 15 h - 19 h

jeudi

vendredi 9h30 - 12h30 / 15h00 - 21 h

samedi 9h30 - 13h00

dimanche 9h30 - 12h30

**Une épicerie
associative
au service de la
population !**

Vous y trouverez
des produits locaux
(viandes, fruits et légumes,
produits laitiers, etc),
des produits d'épicerie
traditionnels,
une cave à vin
et plein d'idées cadeaux !

COORDONNÉES

14 Avenue de Bretagne
35133 Fleurigné
fleuri.delices@gmail.com
02 99 95 21 92

ASSOCIATIONS



L'association Valérie contre le Cancer créée le 4 septembre 2009 organise chaque année plusieurs manifestations afin de récolter des dons qui sont par la suite reversés au centre Eugène Marquis.

En janvier 2024, un chèque de 10 000€ a été reversé au Centre Eugène Marquis grâce aux nombreux dons récoltés lors des différentes manifestations.

En Mai 2024, le tournoi de palet annuel a encore une fois attiré de nombreux joueurs !
Un grand merci à tous les participants pour leur fidélité.

Nos prochains évènements pour cette année 2024 :

**Dîner Spectacle pour les 15 ans de l'association
et vente de plats à emporter le 21 Septembre 2024**

Merci pour votre générosité et votre fidélité ! *La présidente et les membres de l'association vous souhaitent un bel été ensoleillé.*



Classes 4

**Vous habitez ou êtes né(e/s) à La Chapelle-Janson
ou Fleurigné et votre année de naissance se
termine par 4 (2024...1924).**

Réservez votre journée pour la classe 4

Samedi 19 octobre 2024

Salle Prélude à La Chapelle-Janson

Contact : 06 75 36 50 29

Pour Noël, nous recherchons un sapin

Contact : Mairie 02.99.95.20.92



Travaux de bricolage ou jardinage

Les horaires : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués que du lundi au samedi de 8 h à 20 h.

L'utilisation de matériels bruyants est interdite :

- le dimanche, toute la journée et les jours fériés de 12 h 00 à 15 h 00



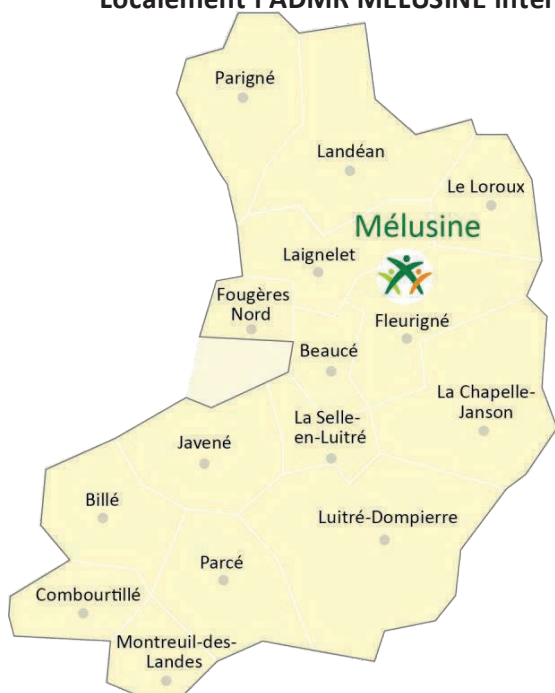
**1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne**

L'ADMR, des bénévoles engagés, des professionnels formés et compétents.

L'ADMR, Intervient à domicile auprès de tout public : familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes malades.



Localement l'ADMR MELUSINE intervient sur la commune de LA CHAPELLE-FLEURIGNE



**Nos prestations modulables
selon vos besoins :**

- Prestations ménagères, repassage ...
- Aide à la toilette, au lever, au coucher, à l'habillage, à la préparation des repas,....
- Accompagnement, aide aux courses, sorties
- Soutien familial (CAF, MSA, Action sociale)
- Portage de repas
- Téléalarme
- Garde d'enfants
- Jardinage / petits travaux de bricolage

ADMR MELUSINE

13 avenue de Bretagne Fleurigné
35133 LA CHAPELLE-FLEURIGNE

☎ 02 99 95 31 90 fleurigne.asso@admr35.org

Contactez-nous ou venez nous rencontrer

Du lundi au vendredi :

de 09h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00

(Fermeture des bureaux à 16h00 le vendredi)

Possibilité de RDV sur les heures d'ouverture Devis gratuit

Possibilité de bénéficier de l'avance
immédiate sur le crédit d'impôt.
CESU préfinancés acceptés.

L'ADMR est conventionnée avec le
conseil départemental, les caisses de
retraites et d'allocations familiales...

Etre bénévole à l'ADMR, pourquoi pas vous ?

Bien vivre chez soi, c'est le souhait de tous.

**Vous aussi vous pouvez faire quelque chose de simple, d'utile et de concret,
apportez votre sourire, votre présence...**





Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le Parcours de citoyenneté qui comprend le Recensement citoyen en mairie, l'Enseignement de défense et, en dernière étape, la Journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée défense et citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Même si l'attestation de recensement est encore remise au jeune, seul le certificat JDC ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, BAC...).

La période légale de recensement se situe entre 16 ans et 16 ans et 3 mois. Il est important de la respecter afin que le jeune puisse :

- Être immatriculé et convoqué au plus tôt à sa JDC ;
- Être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Acquisition vélo électrique

UNE PRIME POUVANT ALLER JUSQU'À 200€

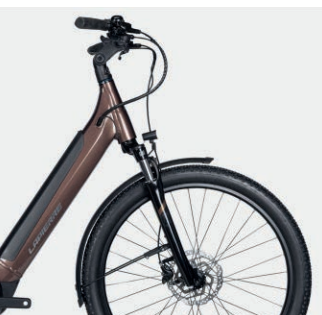
Fougères Agglomération accorde une aide à 20% plafonnée à 200 € pour aider les habitants qui souhaitent faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf.

Les conditions pour bénéficier de la prime :

- > Vous devez être majeur(e)
- > Vous devez justifier d'un domicile situé sur le territoire de Fougères Agglomération
- > Une seule attribution par foyer et non renouvelable
- > Vous devez justifier d'un Revenu Fiscal de Référence par part inférieur ou égal à 15 400 €
- > Une seule prime est attribuée par foyer.

**Si vous avez acheté
votre vélo en 2023,
il s'agit de l'avis d'impôt 2022
sur les revenus 2021.**

**Plus d'informations
sur le site internet
de Fougères agglo**



Élagage

Pour une meilleure visibilité et une plus grande sécurité.

Les arbres, haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes, mais également compromettre la sécurité ainsi que la maintenance des réseaux aériens.



Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

Rappel des règles concernant l'élagage et l'abattage des arbres et haies au bord des routes et des chemins.

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui débordent sur le sol des voies communales, y compris les places et les parcs publics de stationnement et les chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres.

Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menaceraient de tomber sur les voies et chemins.

Ces opérations sont à effectuer à la diligence et aux frais des propriétaires.

En bordures des voies communales et des chemins ruraux, faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires riverains après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet.

En bordure des voies départementales, le règlement de voirie départemental s'applique. Celui-ci régit les plantations, la hauteur des haies vives, l'élagage et l'abattage des arbres le long du domaine public départemental.

Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure.



SMICTOM'CONTACT

L'information du SMICTOM à destination des mairies

Informations utiles

SMICTOM du pays de Fougères

Allée Eugène Freyssinet
Zone d'activités de l'Aumallerie
35 133 Javené
accueil@smictom-fougères.fr
www.smictom-fougères.fr

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi :

- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles

Aide à la location de broyeur

L'aide à la location de broyeur sera reconduite à partir du 1er août prochain. En attendant, il est fortement déconseillé de tailler ses haies, arbres et arbustes entre le 15 mars et le 31 juillet. Cela est préférable pour la plante et surtout cela évite de perturber la nidification des oiseaux.

Toutes les informations sur l'aide à la location de broyeurs sont disponibles sur notre site Internet. Les demandes d'aide seront ouvertes à partir du mois d'août.

Lutte contre la prolifération du Frelon asiatique

Fougères Agglomération agit en partenariat avec la Fédération des Groupements de Destruction des Organismes Nuisibles d'Ille-et-Vilaine (FGDON) qui suit l'évolution du développement et de l'adaptation de cet insecte. La démarche s'appuie par ailleurs sur la mobilisation des communes. Dès lors que vous repérez un nid de frelons asiatique : adressez-vous directement à votre mairie.

Elle prendra les choses en main car chaque commune dispose d'au moins un référent (élu et / ou agent technique) qui bénéficie des conseils et de la formation des spécialistes de la FDGDON35.

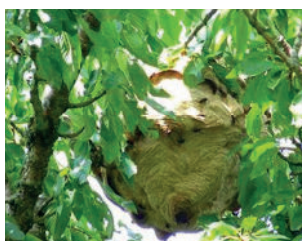
Le référent sera alerté dès votre signalement.

Il ira constater sur place et appellera le FGDON qui lancera l'intervention de destruction en faisant appel à une société locale agréée.

Le délais d'intervention dépendra du degré de dangerosité constatée (un nid situé à 5 mètres d'une habitation présente plus de risque qu'un autre situé à 500m) et de la période de l'année.

Pour minimiser la facture, les élus communautaires ont souhaité que les déplacements par commune ou par secteur soient regroupés, ce qui pourra faire varier la rapidité d'intervention d'1 à 4 jours maximum.

Le coût de l'intervention est pris en charge par Fougères Agglomération dans le cadre d'une convention avec la FGDON 35.



Recherchons Bénévoles

La commune de La Chapelle-Fleurigné accueillera
le **Comice agricole**
et la **fête communale**
les 6 - 7 et 8 septembre prochains.

Cette organisation nécessite de nombreux participants.

Aussi, nous recherchons des personnes qui seraient disponibles pour apporter leur aide pour la préparation de cette manifestation, soit par demi-journée ou journée du jeudi 5 au lundi 9 septembre.

Le repas du midi est offert.

Pour inscription ou demande de renseignements, vous pouvez appeler

la mairie de La Chapelle-Janson
au 02 99 95 20 92

ou la mairie de Fleurigné
au 02 99 95 20 46.



Nouveaux habitants

Vous venez d'emménager sur La Chapelle-Fleurigné, prenez le temps de vous rendre en mairie afin de vous faire connaître.

Les secrétariats sont à votre disposition pour vous informer des démarches à effectuer (inscription électorale, SMICTOM, jour de passage de collecte des déchets, ...)

Pour les personnes qui déménagent, il est souhaitable de nous prévenir de votre départ.

Perrine GAMBIER

Nutritionniste diététicienne à la maison de santé de La Chapelle-Fleurigné

« Ma méthode consiste en une écoute active et bienveillante ainsi qu'une analyse pointue de votre alimentation et de votre mode de vie. Cela me permet d'élaborer des programmes alimentaires sur mesure, conçus pour coller au mieux à vos habitudes de vie et vos préférences alimentaires, afin de maximiser vos chances de réussite sur la durée.

Ma formation et mon expérience me permettent de vous conseiller sur la gestion de l'alimentation en général (perte ou gain de poids) mais aussi en cas de pathologies (diabète, maladies cardio-vasculaires, pathologies de l'intestin, trouble de la thyroïde, ...), sur la nutrition du sportif (avant, pendant et après l'effort), mais également sur la gestion des troubles du comportement alimentaire (grignotage compulsif, envie de manger émotionnelle, anorexie, boulimie, ...).

Dans mon espace de consultation, ni balance ni mesures ! Mon objectif est de vous réconcilier avec votre alimentation pour vous aider à trouver un équilibre entre le plaisir et la santé.

**Je peux vous recevoir en consultation
au sein de la maison de santé
de la Chapelle Janson
tous les mardis de 13h à 19h,
n'hésitez pas à me contacter
au 06-58-86-16-59 (appel ou sms)
pour avoir davantage d'informations
ou pour prendre rendez-vous.**

**Il est également possible de prendre
rendez-vous sur Doctolib (lieu n° 3).»**



Après de très belles années à exercer à la Pharmacie La Chapelle Janson, je cède l'officine à Mme Camille MARSOLIER, Docteur en Pharmacie, qui prendra ses fonctions à partir du lundi 2 septembre de cette année.

Nous avons vécu ensemble des événements tels que la période COVID, les travaux d'embellissement de la commune et le transfert de la pharmacie place de la Mairie, la fusion de La Chapelle-Janson et de Fleurigné pour donner vie à La Chapelle-Fleurigné.

Je tiens à remercier la commune, son maire et son conseil municipal, notamment pour leur soutien au projet de transfert.

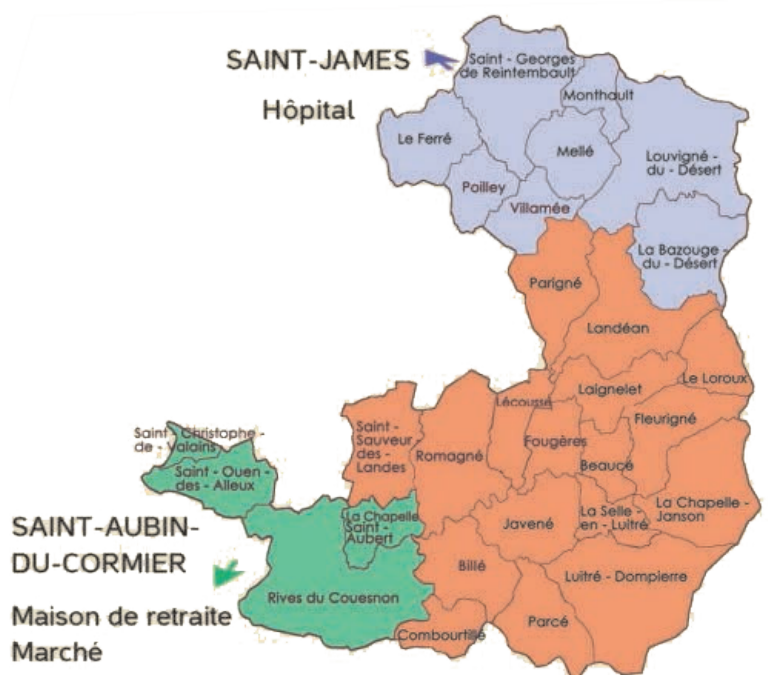
Je remercie tous les professionnels de la Maison de Santé avec qui nous avons toujours collaboré dans l'intérêt des patients.

Je remercie tout particulièrement l'équipe avec laquelle j'ai travaillé durant ces années dans une bonne humeur quotidienne, et qui – bien entendu – reste en place pour toujours vous servir au mieux.

Je remercie bien sûr toute la patientèle qui nous a fait confiance durant toutes ces années. Tout cela a participé au bon moment de vie que Carole et moi avons vécu avec vous.

Je souhaite donc le meilleur à tous, et j'aurai le plaisir de revenir à différentes occasions, notamment pour jouer avec les Tontons Zacteurs.

Olivier BOUILLON



Navettes : MOBIL 'AGGLO

CENTRE BOURG à GARE ROUTIÈRE DE FOUGÈRES

1 aller-retour l'après-midi ➡ Le mercredi et le samedi ➡ Tout public et Gratuit

Mode d'emploi

Pour tous les trajets :

- Il suffit de se rendre au point d'arrêt (Voir trajet ci-dessous)
- Prévoyez d'arriver au point d'arrêt environ 5 mn avant l'heure indiquée.
- Faites signe au chauffeur si vous voulez monter ou descendre.
- A l'arrivée de l'arrêt « terminus » tous les voyageurs doivent descendre du véhicule.

Chacun peut en bénéficier.

Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'une personne adulte.

➢ Le service est entièrement gratuit.

➢ Pour le groupe de plus de 10 personnes : il est nécessaire de procéder à une réservation préalable soit par téléphone au 02 57 06 03 64 ou par e-mail à l'adresse :

transport@fougères-agglo.bzh la veille avant 12 h.

<https://fougères-agglo.bzh/mobilites-transport/transport-collectifs/navettes/>



CIRCUIT VERT

13:45	Parcé Rue du stade	18:32
13:57	Luitré Mairie	18:20
14:02	La Sèlle en Luitré Parking de l'école	18:15
14:07	Fleurigné Avenue de Bretagne	18:10
14:17	Fougères Gare routière	18:00

CIRCUIT JAUNE

13:45	Parigné Mairie	18:40
14:00	Le Loroux Rue des Portes de Bretagne	18:25
14:10	La Chapelle Janson Rés. Des Vallées	18:15
14:25	Fougères Gare routière	18:00



Naissances

- 18 Janvier 2024 Alba MARION HAMEL - 43 rue Bel Orient
- 27 Février 2024 Hortense BRIAUD - 19 La Jumelais
- 6 Mars 2024 Abderrahmane OUKAD - 1 rue Saint Lezin
- 20 Mars 2024 Paula MARTINAIS - 1 Monfromerie
- 27 Mars 2024 Matyas BENOIT - 9 Le Refour
- 17 Avril 2024 Lino PÉRELLE - 13 rue de Cimette
- 4 Mai 2024 Timéo MALLE - 39 La Basse Taburais
- 13 Mai 2024 Petra KITOROGOFF - 8 rue du Bas Bourg
- 15 Mai 2024 Alix DENAIS - 14 La Haute Massure
- 8 Juin 2024 Eléa CHESNAIS - 5 rue Vivaldi
- 9 Juin 2024 Romy AZÉ ESNAULT - 12 la Rivais
- 11 Juin 2024 Ryan ALI - 5 rue Henri Lebouteiller
- 18 Juin 2024 Julia DANIEL LARCHER - 10 rue Wagner

Mariages

- 24 Février 2024 Didier LABALTE et Corinne GUILLAUME - 6 chemin de la Perrière
- 26 Avril 2024 Vincent LEMERCIER et Annette TAYLOR - 10 rue Bernard Hinault
- 18 Mai 2024 Damien ROSSIGNOL et Charline COSTARD - 66 Le Bois Ligneul
- 18 Mai 2024 Aurélien FONTAINE et Elodie LEBOSSÉ - 4 rue Wagner
- 18 Mai 2024 Romuald TOURDOT et Ericka HAUGEARD - 3 Résidence Les Prés Verts
- 15 Juin 2024 Jean-Pierre FONTAINE et Sophie EA - 5 rue de Cimette
- 22 Juin 2024 Arnould GÉRARD et Kathia AKABI - 10 rue de Cimette

Décès et Inhumations

- 1^{er} Février 2024 Vicomtesse Gwénolée LE BOUTEILLER - 90 ans - Rambouillet
- 7 Mars 2024 Martine POULAIN - 71 ans - 2 Le Tilleul
- 29 Mars 2024 Louis LAMBERT - 78 ans - 4 rue Chateaubriant
- 9 Avril 2024 Marie-Joseph COIRRE, épouse MALLE - 72 ans - Montaudin
- 19 Avril 2024 Marie-Joseph GROUSSARD veuve DELAUNAY - 100 ans - EHPAD de Laignelet
- 3 Mai 2024 Denise CHALOT épouse GUILLAUME - 79 ans - 8 rue de Nazareth
- 9 Mai 2024 Josiane POMMEREUL épouse BAYER - 68 ans - 15 La Saudrais
- 17 Mai 2024 Yvette TIZON épouse SAUCET - 72 ans - 13 Mont Romain
- 10 Juin 2024 Angèle MAULAVÉ épouse BERTEL - 87 ans - MARPA Luitré-Dompierre
- 13 juin 2024 Marcel GROUSSARD - 91 ans - 133 Rue de La Forêt
- 23 Juin 2024 Solange HAMEAU épouse CARRÉ - 80 ans - Sarzeau



Commune de La Chapelle-Fleurigné

Déclarations Préalables

DEMANDEUR	ADRESSE CHANTIER	NATURE DES TRAVAUX	DATE DÉLIVRANCE
SUNWEST SARL	27 résidence des Vallées	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture	30 Janvier 2024
Sunwest	Le Haut Patrimon	Installation de 18 modules photovoltaïques	20 juin 2024
Sunwest	La Templierie	Installation de 12 modules photovoltaïques	24 juin 2024
HAUDEBOURG Jérémy	6 rue Maurice Ravel	Suppression d'une haie et pose de claustras	20 Mars 2024
GAEC JML GÉRANT	Feulavie	Installation d'une centrale photovoltaïque sur un bâtiment agricole	27 Février 2024
G.D.E.R	4 L'Épine	Installation de 16 panneaux photovoltaïques en toiture	29 Février 2024
SUNWEST SARL	La Martinière	Installation de 20 modules photovoltaïques	20 Mars 2024
DELANGLE Patrick	9 rue des Charmilles	Construction d'un bûcher	29 Mars 2024
G.D.E.R	4 L'Épine	Installation de 10 panneaux photovoltaïques et création d'un carport	27 Mars 2024
GALOPINT Patricia	18 La Laurie	Remplacement de 2 portes d'entrées et de 9 fenêtres et création de 3 fenêtres de toit	14 Mars 2024
MONTEBAULT Rachel	4 rue de Nazareth	Réaménagement de façade, changement d' huisserie, création de vélux et changement de clôture	26 Mars 2024
SUNWEST SARL	11 rue de Nazareth	Installation de 7 panneaux photovoltaïques	8 Avril 2024
SUNWEST SARL	Le Petit Bois Joly	Installation de 7 panneaux photovoltaïques	8 Avril 2024
FAFIN Guillaume et MONCHATRE Aurore	1 rue Henri Le Bouteiller	Création d'un muret surplombé d'une clôture	22 Mai 2024
AGRISUN	Le Haut Patrimon	Installation de 6 panneaux photovoltaïques	30 Avril 2024
BERNARD Laëticia	5 La Chienardrie	Pose de 3 vélux	6 Mai 2024
GAEC JML	Feulavie	Installation de brise vent de teinte grise sur façade et pignon	13 Mai 2024
MASTER ENERGIE	21 Le Haut Patrimon	Installation de 12 panneaux photovoltaïques	06 Mai 2024

Permis de Construire

GAEC DES DEUX PAYS	4 Le Tilleul	Extension d'une stabulation et construction d'une fosse	23 Février 2024
GUERIN Michel	La Templierie	Construction d'un hangar agricole avec panneaux photovoltaïques	29 Mars 2024
PEREIRA AGOSTINHO Helder	21 rue de Nazareth	Création d'une pièce supplémentaire au-dessus d'un garage	18 Mars 2024
LEGUERINEL Antoine et Christiane	1 chemin de La Perrière	Création d'une terrasse avec préau et transformation d'une porte en porte-fenêtre	16 Mai 2024
GIEUX Jean-Paul	La Basse Boë	Démolition d'un hangar, construction d'un abri voiture et extension de l'habitation par une terrasse abritée	18 juin 2024

Permis d'aménager

Commune de La Chapelle-Janson	La Petite Fromontière - Aménagement d'un lotissement de 25 lots	6 mars 2024
-------------------------------	---	-------------

LES NUMÉROS UTILES

MAISON DE SANTÉ

8 rue des Prunus

MÉDECINS

Romain CHEVALLIER

Frédéric DELEPINE

Tél. : 02 99 97 18 85

INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE

Delphine FLOURIOT

Tél. : 02 99 97 18 85

INFIRMIÈRES

Marie-Thérèse EVRARD

Sylvie FERRON

Anne-Hélène LOCHIN

(remplaçante)

Tél. : 02 99 95 28 29

PSYCHOLOGUE

Alexandra WINTER

Tél. : 06 41 22 60 87

KINÉSITHÉRAPEUTES

Valentin et Julia PANAÏTÉ

Tél. : 02 57 70 01 05

06 11 37 74 50

ORTHOPHONISTE

Jennifer BANVILLE

Tél. : 02 57 70 00 09

jbanville.ortho@gmail.com

DIÉTÉTICIENNE

Perrine GAMBIER

Tél. : 06 81 33 45 93

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Céline MONIN

3 rue de Nazareth

Tél. : 06 50 66 04 51

PHARMACIE

2 place de la Mairie

Tél. : 02 99 17 85 46

ADMR

13 avenue de Bretagne

Tél. : 02 99 95 31 90

ENFANCE MALTRAITÉE

119

NUMÉROS D'URGENCE



Nouvelles activités

Gîte du Haut Montbrault



24, Le Haut Montbrault - 35133 Fleurigné
06 21 58 67 37
giteduhautmontbrault@gmail.com

10 couchages

4 chambres

4 Salles de bains

20 couverts

gite.duhautmontbrault

Gîte Du Haut Montbrault

Départ GR34
à proximité

GAEC DE FURGON
Eline et Thierry GUERIN
Vente directe
Viande bovine de race charolaise,
terrines et plats préparés de boeuf,
savons saponifiés à froid au lait de nos ânesses,
jus de pommes

Ouvert
les mardis et samedis matins
de 9h à 12h30

La Nature
savonnerie paysanne

34 Furgon
35133 LA CHAPELLE-FLEURIGNE
06-19-94-07-03
facebook : Gaec de Furgon

Le conseil municipal vous souhaite une belle activité.

DATES A RETENIR - 2024

Samedi 6 juillet

USCF PALETS concours de palets à la Chapelle-Janson

SEPTEMBRE

Vendredi 6 septembre La Jansonnaise concert à partir de 19h entrée libre salle des sports de la Chapelle-Janson
Samedi 7 septembre Comice Agricole à La Chapelle-Janson
Dimanche 8 septembre La Jansonnaise défilés de chars, fête des fleurs, démonstration de course de tracteurs-tondeuses, feu d'artifice à La Chapelle-Janson
Dimanche 15 septembre Le Guidon d'Or - Courses cyclistes bourg de La Chapelle-Janson
Vendredi 21 septembre Valérie contre le cancer dîner spectacle salle des fêtes de Fleurigné
Samedi 26 septembre Club du Sourire repas salle Prélude

OCTOBRE

Mardi 1er octobre Repas du CCAS salle Prélude
Samedi 5 octobre Repas annuel du GJBF (foot) - salle Prélude
Dimanche 6 octobre Club du Sourire bal salle Prélude
Mardi 15 octobre Club du Sourire - belote interne - salle Prélude
Vendredi 18 octobre Valérie Contre le Cancer zumba salle des Sports de Fleurigné
Samedi 19 octobre Classes 4 La Chapelle-Fleurigné salle Prélude
Dimanche 20 octobre GAF Vétathlon à Fleurigné
Vendredi 25 octobre Club de l'Age d'Or - concours de belote – salle des Fêtes de Fleurigné
Dimanche 27 octobre Familles Rurales braderie de l'Enfance salle Prélude
Jeudi 31 octobre BP3F soirée halloween salle Prélude

NOVEMBRE

Jeudi 7 novembre Club du Sourire repas et assemblée générale salle Prélude
Samedi 9 novembre Guidon d'Or Fougerais repas choucroute salle Prélude
Samedi 9 novembre Club Age d'Or concours de tarot salle des Fêtes de Fleurigné
Dimanche 10 novembre UNC La Chapelle-Janson- Commémoration à La Chapelle Janson dès 10h15 puis repas à La salle Prélude
Dimanche 10 novembre UNC- AFN Fleurigné- cérémonie du 11 novembre à Fleurigné puis repas
Vendredi 15 novembre UNC- AFN concours de belote Fleurigné salle des Fêtes de Fleurigné
Samedi 16 novembre Collecte papier organisé par les écoles
Samedi 16 novembre La Band'a Breizh repas salle des Fêtes de Fleurigné
Samedi 23 novembre ACF choucroute à emporter salle des Fêtes de Fleurigné
Vendredi 29 novembre Téléthon

DÉCEMBRE

Jeudi 12 décembre Club du Sourire bûche de Noël salle Prélude
Vendredi 13 décembre APEL École spectacle de fin d'année salle Prélude
Vendredi 7 ou samedi 14 décembre Marché de Noël
Samedi 28 décembre Club de l'Age d'Or - Concours de tarot - salle des Fêtes de Fleurigné



Cette année, le vide grenier n'aura pas lieu, car nous avons le comice agricole sur la commune de La Chapelle-Janson.

Mais pas d'inquiétude, le comité des fêtes vous prévoit un week-end festif.

Cela débutera dès le **VENDREDI 6 SEPTEMBRE à 18h30** par les orchestres de BAND'A BREIZH de Fleurigné et JÔM BRASS de Javené, suivi du concert de LA BELLE FAMILLE à 21h.

Samedi, place au Comice Agricole avec plein d'animations.

Le **DIMANCHE 8 SEPTEMBRE, Fêtes des Fleurs**, plusieurs animations raviront petits et grands, le tout en musique. Défilé de voitures et motos anciennes, défilés de chars dans le bourg de La Chapelle-Janson, avec plusieurs orchestres, spectacle de l'école de cirque de Fougères, exposition de LEGO, manège, structures gonflables, animation de tracteurs-tondeuses par le GAF de Fleurigné. Le week-end sera clôturé par le traditionnel feu d'artifice.

Nous remercions tout particulièrement la municipalité pour son soutien. Également, un grand merci aux bénévoles qui œuvrent depuis quelques mois pour l'organisation de cet événement.

A vos agendas pour bloquer ce week-end qui promet plein de surprises et vivement nos retrouvailles pour faire la fête.

Le Président Laurent PAUTREL

VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024
LA CHAPELLE-FLEURIGNÉ
Concert
La Belle Famille



19h Orchestre BAND'A BREIZH de La Chapelle-Fleurigné
20h Orchestre JÔM BRASS de Javené
Restauration sur place
CENTRE BOURG | **ENTRÉE GRATUITE** | **21H00**
La Chapelle-Janson | Places limitées
ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES LA JANSONNAISE

   LA BELLE FAMILLE

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024
La Chapelle-Fleurigné
Bourg de La Chapelle-Janson
Fêtes des Fleurs



Restauration sur place
Déambulation de rues
Défilé de motos
et véhicules
anciens à l'américaine
Défilé de chars
De 14h30 à 17h30
Animations musicales
Exposition de LEGO
Entrée libre
Animation circassienne
Manège
Structures gonflables
Animation
Tracteurs-tondeuses
Feu d'artifice
à la tombée
de la nuit

La Chapelle-Fleurigné

Centre bourg de La Chapelle-Janson

VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024

19h Orchestre Band'a Breizh

20h Orchestre Jôm Brass

21h Concert La Belle Famille

Entrée libre et
restauration sur place

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024

Comice AGRICOLE



DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024

Fête des Fleurs

Défilé de chars

Démonstration tracteurs-tondeuses

Animations musicales

Feu d'artifice

Entrée libre et
restauration sur place

